

*l'Anti*capitaliste

n°396 | 14 septembre 2017 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org



**LE GOUVERNEMENT
ATTAQUE SUR
TOUS LES FRONTS**

**« Fainéants »
de tout le pays,
unissons-nous !**

Dossier

**MENACES SUR
L'HÔPITAL, LA SANTÉ
ET LA SÉCU** Pages 6 et 7

ÉDITO

11 septembre 2001
et politique du chaos
Page 2

PREMIER PLAN

Ouragan Irma:
mensonges d'État(s)
Page 2



ACTU INTERNATIONALE

Palestine: entretien avec Elsa Lefort
sur la détention de Salah Hamouri
Page 5

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Cédric Herrou
Page 12



Par YVAN LEMAÎTRE

11 septembre 2001 et politique du chaos

« **C**e jour-là, le monde a changé, mais nous avons aussi tous changé », a déclaré Trump à l'occasion de la commémoration des attentats du 11 septembre 2001. Ces attentats monstrueux contre les Twin Towers de New York et le Pentagone à Washington avaient fait près de 3000 morts, soulevant une vague d'émotion et de stupeur aux USA et dans le monde.

Pour la première fois de leur histoire, les guerres menées par les USA venaient les atteindre jusque sur leur propre territoire. Ce jour symbolise bien un profond changement dont l'élection de Trump est un des fruits pourris.

Un mois après les attentats, Bush déclarait la guerre à l'Afghanistan et l'armée étatsunienne renversait cinq semaines plus tard le régime des talibans, accusé de cacher Ben Laden. L'armée et une large fraction de l'opinion étatsunienne se dégageaient du « syndrome vietnamien ». Les attentats du 11 septembre ont permis au gouvernement de partir en guerre en étouffant toute contestation par une propagande chauvine largement relayée par les médias.

Une semaine après les attentats, le Congrès était saisi d'un projet de loi renforçant les pouvoirs de répression de la police et du FBI, le « USA Patriot Act ».

Le monde entrait dans l'état de guerre et d'urgence permanent.

En mars 2003, l'armée américaine envahissait l'Irak et, trois semaines plus tard, c'était la chute de Saddam Hussein. L'Irak n'avait rien à voir avec Al-Qaïda et Ben Laden, mais Bush a justifié la guerre en mentant sur les menaces de prétendues « armes de destruction massives »... qui n'existaient pas.

Seize ans après, ces guerres ne sont pas terminées. Elles ont semé la mort, la désolation, le chaos. Les troupes étatsuniennes et de l'Otan occupent toujours l'Afghanistan soumis à la violence, la corruption et la misère. Trump vient de décider d'y envoyer des renforts pour tenter d'y reprendre la main. Les USA n'ont d'autre solution devant les méfaits dramatiques de leur propre politique que la fuite en avant militariste.

Ce sont ces guerres qui ont largement contribué à enfanter l'État islamique et à créer un terrain pour le terrorisme.

Trump poursuit le travail engagé par Bush, et poursuivi par Obama, au nom de « la guerre contre le terrorisme », pour déployer un terrorisme d'État mille fois plus meurtrier contre des peuples entiers afin de perpétuer la domination mondiale des États-Unis et de leurs multinationales.

En retour, jamais depuis longtemps la contestation sociale et politique n'a été aussi forte aux USA : là est l'avenir.

BIEN DIT

« Avec vous, c'est l'insécurité sociale généralisée. Et à ne pas assumer ce que vous êtes, à vouloir servir toujours plus les intérêts des bien-portants et des puissants – tu sais, ceux qui réussissent –, ça finit par se voir.

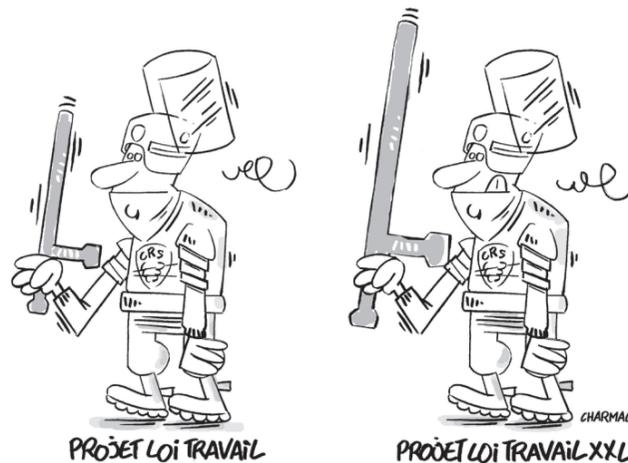
D'ailleurs, ça se voit. Et le problème, chère Muriel Pénicaud, c'est que dans un avenir proche, celle qui risque d'achever tes rêves les plus fous, pourrait bien être la très bleu marine fille de son père. »

PIERRE JACQUEMAIN, rédacteur en chef de Regards, tribune dans Libération, 11 septembre 2017.

À la Une

« Fainéants » de tout le pays, unissons-nous !

Attendue avec des interrogations plus ou moins bienveillantes, la journée de mobilisation du 12 septembre a été un succès, qui appelle des suites.



En effet, nous nous sommes retrouvés des dizaines de milliers dans les rues de Paris et de plus de 150 villes en régions dont plus de 5000 à Marseille, Toulouse, Bordeaux, Le Havre, Nantes, Lyon où, ville du ministre de l'Intérieur oblige, la police a multiplié les provocations et procédé à des arrestations. À Paris, le cortège était étonnamment ouvert par un solide cortège de forains mobilisés contre une ordonnance modifiant les appels d'offres dans les villes. Partout une détermination qui augure plutôt bien de l'indispensable, des indispensables suites à donner.

Un ton connu...

Il faut dire que Macron a largement contribué à convaincre les moins convaincus. Sur un ton rappelant, en pire, celui du Juppé de 1995 ou de Sarkozy 2012, du haut de son score de 18% des inscrits à l'élection présidentielle et de ses 37% de satisfaction dans les sondages, il a exprimé toute sa hargne et son mépris de classe de valet de patronat. Avec le vocabulaire d'un petit patron réactionnaire Macron a affirmé : « je serai d'une détermination absolue, je ne céderai rien ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes ». Et, pour celles ou ceux qui auraient pu penser qu'il s'agissait d'un écart de langage et ce, malgré les bafouillages de la communication gouvernementale, Macron a d'une part maintenu ses propos et, d'autre part, annoncé de nouvelles attaques contre les cheminotEs, probablement au premier rang des « fainéants », dont le statut et le régime de retraite vont être mis à mal. Ainsi Macron et son gouvernement complètent la multiplication des attaques contre nos droits et nos moyens

d'existence par une menace claire envers celles et ceux qui tenteront de s'y opposer.

Une offensive sans précédent

Le gouvernement attaque en effet tous azimuts, au-delà des ordonnances sur le Code du travail : baisse des APL, hausse de la CSG, gel des salaires et baisse des effectifs des fonctionnaires, rétablissement du jour de carence, suppression des 150 000 emplois aidés, privatisations multiples, mise à mal du service public des transports, étatisation de l'assurance chômage, report de l'âge de départ en retraite et... suppression aux trois quarts de l'impôt sur la fortune. Des attaques qui, soulignons-le, frapperont en premier lieu les femmes. D'ores et déjà le patronat se croit tout permis et multiplie les attaques contre les militantEs et toutEs celles et ceux qui résistent. Avec comme à GM&S, le soutien actif des flics de l'ex-« socialiste » Collomb.

Les exigences du patronat sont sans limites sur la voie du retour au début du 20^e siècle. Un terrain malheureusement labouré par plusieurs gouvernements dits de « gauche ». Et qui, en prime, ont offert à la bourgeoisie et ses représentants les plus zélés un arsenal répressif lui aussi sans précédent, qui sert aujourd'hui à réprimer les militantEs, les habitantEs des quartiers populaires, et à chasser les immigréEs.

Ce n'est qu'un début...

Même si l'air est connu, les paroles sont toujours à réécrire. Aucun travailleur, aucune travailleuse ne pense que cette mise en coupe réglée du droit du travail permettra la baisse significative du chômage que l'on nous promet depuis des décennies. Rien que du perdant (pour les salariéEs)-donnant (au patronat). Le dialogue social, même cautionné par une large majorité des directions syndicales, se révèle

n'être que ce qu'il est : un enfumage grossier.

La largeur du front des attaques fournit le socle d'un vaste rassemblement contre l'ensemble de ces reculs sociaux. Cependant, presque un an jour pour jour après la dernière manifestation contre la loi travail Hollande-El Khomri, le front de la mobilisation ne fait que commencer à se construire. Le succès de cette première journée de manifestations ne doit être que le début de la nécessaire amplification de la mobilisation. Celle-ci passe par la construction de la grève dans les entreprises, vers le blocage de l'activité économique, par des mobilisations unitaires qui regroupent syndicats, partis, associations opposés à la régression sociale en marche.

Le meeting unitaire du 9 septembre initié par la Fondation Copernic (voir page 10) montre qu'il est possible de se mettre autour d'une table pour décider des modalités de construction de la mobilisation. D'ores et déjà la date fixée par la CGT du 21 septembre doit servir de relais, de point d'appui à l'enracinement du mouvement. L'engagement de nombreuses structures FO le 12 septembre, les prises de positions moins conciliatrices de la CFE-CGC, voire de Laurent Berger montrent des possibilités d'élargissement du mouvement. Et il ne tient qu'aux dirigeants de La France insoumise de faire que le 23 septembre permette l'élargissement du mouvement. Comme on le sait l'unité est un combat mais aussi un atout considérable pour mobiliser... et pour gagner.

Robert Pelletier

OURAGAN IRMA

Les données des instituts météo donnent une idée de l'ampleur de la catastrophe : un ouragan dont la superficie a atteint 330 000 km² (soit 0,6 fois la superficie de la France métropolitaine), des vents à plus de 350 km/h, des vagues de 12 mètres... Irma est rien de moins que « l'ouragan le plus puissant jamais enregistré dans l'Atlantique », pour reprendre le titre d'un article du Monde.

Le « climatoscepticisme » est un mensonge criminel

Pour Dominique Bourg, de l'université de Lausanne, cité par Le Temps, impossible de ne pas lier le phénomène à celui du changement climatique : « avec cette nouvelle série d'ouragans, qu'on peut faire débiter par le typhon Haiyan qui avait frappé les Philippines en 2013, on a franchi un nouveau stade. Les températures moyennes planétaires

Mensonges d'État(s)

Le 6 septembre, l'ouragan Irma s'abattait sur la Caraïbe et dévastait plusieurs îles, parmi lesquelles Saint-Martin et Saint-Barthélemy. S'il est impossible d'établir un bilan définitif des dégâts humains et matériels, une chose est sûre : la tragédie vécue par les populations locales s'est accompagnée de plusieurs mensonges d'État(s).

ne cessent de grimper et les phénomènes liés s'aggravent. »

Mais une semaine plus tôt, après le passage de la tempête Harvey sur le Texas, les « climatosceptiques » de l'administration US refusaient toujours de reconnaître l'évidence, à l'image de Scott Pruitt, à la tête de l'Agence de protection de l'environnement : « les médias opportunistes utilisent des événements comme celui-ci pour, sans preuve, évoquer des liens de cause à effet au lieu de se concentrer sur ce

dont les gens ont besoin. » Un peu plus tôt en août, Trump annulait par décret une décision de 2015 exigeant que les nouvelles constructions en zones côtières menacées prennent en compte la montée du niveau de la mer...

Le refus de prendre en compte les effets du réchauffement et d'adopter des dispositifs contraignants pour le contenir n'est pas un simple « scepticisme » : c'est un mensonge d'État criminel. Et ceux qui, tout en tenant des discours teintés de vert, refusent de

prendre à bras-le-corps la lutte contre le réchauffement et de s'opposer aux intérêts des multinationales de l'énergie, de l'industrie et du transport, sont complices de ce mensonge. Macron et son gouvernement, malgré leurs « Make the Planet Great Again » et autres fadaïses, sont de ceux-là.

Abandon des populations locales : le gouvernement

Le pouvoir français n'est pas seulement complice, mais aussi coupable

Un monde à changer

SEULS LES RICHES ONT DROIT À L'ERREUR. Les ordonnances Macron sur le travail prévoient un «droit à l'erreur» pour les patrons : l'insuffisance de motivation ne pourra plus constituer une cause de licenciement abusif à elle seule et contraindra seulement l'employeur à verser un mois de salaire en guise de «dédommagement». Pour s'en prémunir, il faudra que le salarié demande des compléments de justification. De même, pour les contribuables, est annoncée une loi sur le droit à l'erreur dans les déclarations, qui profitera avant tout aux entreprises et aux grandes fortunes disposant de plusieurs sources de revenus. Dans le monde de Macron, entreprises et riches ont le droit de faire des erreurs, mais pas celles et ceux qui reçoivent des prestations sociales. Pour ces derniers, la moindre erreur de déclaration portant sur une somme minime peut se solder par une accusation de fraude et la suspension des allocations. C'est ce que montre, le récent rapport du Défenseur des droits sur

«la lutte contre la fraude sociale». Les personnes qui sont arrivées en fin de droits au chômage et reçoivent les minimas sociaux comme le revenu de solidarité active (RSA) sont soumises à des obligations et contrôles draconiens. Elles doivent justifier de toutes leurs rentrées d'argent, même des plus minimes, répondre à des questions sur la nature de leur relation avec leur éventuel colocataire... Souvent, les allocataires suspectés voient leurs aides – RSA, aides au logement, prestations familiales – suspendues tant que le contrôle n'est pas terminé. Depuis 2004, la lutte contre ce qu'on a appelé la «fraude sociale» est mise en avant par les gouvernements successifs et mobilise administrations et organismes sociaux. Tout demandeur de prestation est devenu un suspect en puissance. Et pourtant, selon la Délégation à la lutte contre la fraude (DNLF), la fraude aux prestations sociales a coûté 672 millions d'euros en 2015, c'est-à-dire trente fois moins que la fraude fiscale, qui a pesé plus de 21 milliards.

PRÉCARITÉ Face à la suppression des contrats «aidés» : de vraies embauches immédiates!

Le gouvernement a profité de l'été pour annoncer la non-reconduction d'une grande partie des contrats dits «aidés». Une décision violente et cynique qui jette à la rue 150000 personnes, lourde de conséquences pour une grande partie de la population.

En août, Pénicaud, championne de la précarité et de la casse du droit du travail, dénonçait ces contrats «pas efficaces et extrêmement coûteux pour la nation». Cette semaine Castaner, porte-parole du gouvernement justifiait leur suppression au nom de la lutte contre... «la précarité organisée»!

40 ans de précarisation

Depuis près de 40 ans, tous les gouvernements ont multiplié les contrats ultra-précaires financés pour une grande part par l'État. Des travaux d'utilité collective de Fabius (TUC) et contrats emploi-solidarité de Rocard (CES) aux contrats initiative-emploi de Balladur (CIE), emplois jeunes d'Aubry, contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrats d'apprentissage et autres contrats unique d'insertion (CUI)... tous ont utilisé le chômage pour précariser des travailleuses et des travailleurs en galère, souvent jeunes, disponibles par la force des choses, parfois (souvent) diplômés. En leur faisant occuper des emplois indispensables au fonctionnement de la société à coups de contrats de



Contre la suppression des emplois aidés au lycée Saint-Exupéry à Marseille. DR

quelques mois, renouvelables ou non, avec des salaires dérisoires et souvent en temps partiels, cette politique a permis d'amplifier la pression sur les conditions d'emploi et de salaire de l'ensemble du monde du travail.

Colère et solidarité

Aujourd'hui, le gouvernement Macron passe à une autre étape et estime avoir suffisamment d'autres outils pour trouver une main-d'œuvre bon marché. Mais les réactions de colère et de solidarité

commencent à se multiplier : des écoles sont bloquées par des parents d'élèves pour exiger le retour des personnes licenciées, des rassemblements ont lieu et nombre d'associations tentent de mobiliser pour sauver ces emplois et l'activité qui en dépend auprès de publics en difficulté. L'arrêt brutal de ces contrats a révélé la place essentielle que ces travailleuses et travailleurs occupent. Beaucoup travaillaient dans des écoles pour aider aux nombreuses tâches que les enseignants

ne peuvent accomplir, assurer les transports scolaires, la cantine, etc... À l'île de la Réunion, 18 des 24 communes ont dû reporter la rentrée de 5 jours pour les maternelles et les primaires par manque de personnel.

Pour des embauches pérennes et massives

Le PS a fait mine de s'indigner... alors que Hollande avait déjà largement amputé le dispositif sans créer de véritables postes, passant de 460 000 contrats aidés signés en 2016 à 280 000 budgétés cette année. De son côté Baroin, président (LR) de l'Association des maires de France, est lui aussi monté au créneau à quinze jours des élections sénatoriales, oubliant probablement que Fillon, son candidat, prévoyait leur suppression pure et simple... Estrosi, apparemment soucieux de régler quelques comptes, a réagi : «Cessons l'hypocrisie, nous n'avons eu de cesse de dénoncer ces emplois bidons!» Peu importe ce concert de Tar-tuffes, il est évident à tous que ces emplois sont indispensables. Mais n'oublions pas que ces contrats qui n'ont jamais «aidé» que les employeurs n'ont pas lieu d'être : ce sont des embauches pérennes et massives qu'il faut imposer de toute urgence!

Isabelle Ufferte

Le chiffre 370 000

C'est le nombre de réfugiés rohingya au Bangladesh, selon les dernières estimations des Nations unies. Cette minorité musulmane de Birmanie fuit les persécutions, qui se sont accentuées depuis la fin du mois d'août avec un véritable déchaînement de violence qui cible collectivement l'ensemble des Rohingyas. La cheffe du pouvoir civil birman et prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi cautionne les massacres et ose évoquer une prétendue «désinformation», tandis que nombre d'associations et ONG présentes sur place dénoncent un «nettoyage ethnique». Et pendant ce temps-là, les grandes puissances occidentales se murent dans un silence assourdissant.



Agenda

Du 13 au 16 septembre, colloque «Penser l'émancipation», édition 2017, université Paris VIII (Saint-Denis). Organisé par le réseau «Penser l'émancipation», programme en ligne sur <http://penserlemancipation.net/programmePLE-2.pdf>

Du 15 au 17 septembre, Fête de l'Humanité, parc départemental de la Courneuve. Voir le programme du stand du NPA en page 10.

Mercredi 20 septembre, «Le souffle d'Octobre 1917: quelles leçons pour aujourd'hui?», Strasbourg. À 20h, Maison des Syndicats, 1, rue Sedillot à Strasbourg, avec Patrick Le Moal. Organisé par le NPA 67.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

NO COMMENT

«[Laurent Wauquiez] a de la prestance, il est sympathique. De tous les leaders de la droite, c'est probablement le plus attractif pour les électeurs du Front national.»

JEAN-MARIE LE PEN, *le Parisien*,
6 septembre 2017

de mensonge. En visite à Saint-Martin et Saint-Barthélemy une semaine après le passage de l'ouragan, Macron a ainsi osé déclarer ce qui suit : «l'État s'est parfaitement organisé. (...) L'anticipation a été conforme à ce qui se fait habituellement mais on ne peut pas anticiper ce qui n'est pas anticipable.» Une déclaration faite à Saint-Martin, à 95% détruite, où les populations abandonnées sont livrées à elles-mêmes, faute d'anticipation réelle avant une catastrophe qui, n'en déplaise à Macron, était prévisible.

Nous reprenons donc à notre compte les mots du Groupe Révolution socialiste (GRS) de la Martinique : «On ne peut que condamner l'État français pour son inertie, son absence de mesures préventives (coûteuses), puisque au vu des informations existantes – par ses propres services entre autres – personne et surtout pas lui, ne pouvait être pris par surprise. Aujourd'hui, faute d'avoir

pris les mesures qui, en amont, auraient été les seules efficaces face aux scènes à la fois de désarroi et de rapines, c'est en catastrophe que l'État français tente d'apporter des réponses (sécuritaires notamment) au demeurant dérisoires à une population globalement démunie.»

Une gestion coloniale

Élie Domota, syndicaliste guadeloupéen, a abondé dans le même sens : «Quand on connaît l'intensité de l'ouragan, quand on connaît sa trajectoire, on prédispose un certain nombre de moyens humains, matériels, dans la zone caraïbe, que ce soit en Guadeloupe, à Marie-Galante ou en Martinique pour tout de suite pouvoir être acheminées après le sinistre. C'est seulement [le 10 septembre] que l'on a entendu M. Collomb dire qu'il envoyait des groupes électrogènes, des hôpitaux de campagne, ceci ou cela...»



Saint-Martin après le passage d'Irma. DR

Le gouvernement a en réalité privilégié l'envoi de militaires, qu'il a justifié par un discours autour des «pillages», destiné à déplacer l'attention de la situation humanitaire vers la situation sécuritaire en amalgamant d'une part saisie, par la population démunie, de produits de première nécessité et, d'autre part, actions de bandes armées profitant du chaos pour semer la terreur. Au-delà des mensonges, c'est la

triste réalité coloniale qui ressurgit : focalisation première sur le «retour à l'ordre», aucune prise en compte des besoins réels des populations, sans même parler des témoignages selon lesquels les touristes et les métropolitains auraient été évacués en priorité. En résumé, et pour citer de nouveau Élie Domota : «une gestion coloniale de la catastrophe».

Julien Salingue

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication :**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction :**
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

ÉCOLOGIE

Loi Hulot sur les hydrocarbures : on continue comme avant!

Macron, qui prétend au leadership mondial contre le réchauffement climatique, va devoir trouver autre chose que la loi présentée par Hulot.

Après la COP21 et le fameux (fumeux !) accord de Paris où les gouvernants du monde se vantaient d'avoir décidé de limiter la hausse des températures à 2°C d'ici à 2100, Macron claironna qu'il allait agir. La preuve ? Il appela Hulot au gouvernement. Deux ans après la COP21, le millionnaire ministre proposait, en août dernier, un texte pour « laisser les énergies fossiles dans le sous-sol ». Le gouvernement n'étant pas prêt à s'opposer aux lobbies pétroliers, on cherchait l'entourloupe. Elle est apparue dans le texte soumis à l'Assemblée le 6 septembre, différent de celui présenté en août aux représentants d'ONG et d'associations. Pas gêné, Hulot affirme que « juste des petits détails » ont changé. Menteur avec ça !



Rien de nouveau avec Hulot!

La prolongation des concessions d'exploitation de gaz et de pétrole, interdite dans le premier projet, est finalement autorisée jusqu'en 2040.

L'octroi de nouveaux permis de recherche sera soumis à des décisions de justice qui pourront obliger l'État à délivrer ou prolonger le titre minier. Or le droit minier est très favorable aux entreprises. Hulot ne peut l'ignorer.

De plus, la définition d'hydrocarbures non conventionnels (hydrocarbures liquides ou gazeux piégés dans la roche mère) a sauté. Ce sont maintenant des sources d'énergie fossiles comme les autres. Pour Juliette Renaud des Amis de la Terre « on en reste à la loi de 2011. Si les pétroliers développent une technique alternative, ils vont pouvoir explorer et exploiter des gaz et huiles de schistes ».

Hulot-Macron au service des pétroliers

Xavier Ploquin, conseiller énergie de Hulot, déclare : « Nous n'avons pas voulu remettre en cause les droits acquis par les compagnies, afin d'éviter tout risque de contentieux. » C'est clair : ce gouvernement, comme les précédents, refuse de s'attaquer aux intérêts privés des grands groupes. Que propose Hulot, qui prétend mettre fin aux voitures thermiques d'ici à 2040, qui nous fait la leçon pour expliquer qu'on va devoir changer de vie, lui qui prend son hélico comme un banlieusard prend le métro ?

Arrêter d'extraire du pétrole du sol français. Mais la production française correspond à 0,02% de la production mondiale, et 1% de la consommation du pays ! C'est comme si l'Islande voulait combattre l'alcoolisme mondial en arrachant ses vignes ! La loi Hulot n'est, au fond, qu'une opération de communication.

Et pourtant ça urge!

Les catastrophes climatiques récentes nous obligent à agir vite. Nous avons besoin d'une politique de sortie rapide des énergies fossiles, qui organise la socialisation de l'énergie, la mise en commun et un contrôle démocratique de la production et de la distribution. Le NPA inscrit ces questions complexes à son projet écosocialiste et invite toutes et tous à en débattre ensemble.

Commission nationale écologie

CRIMES D'ÉTAT Le permis de tuer, de Foccart à Pasqua et Hollande

Le 6 septembre dernier, un article du Monde révélait que, pour la première fois, un document ordonnant un assassinat et émanant des plus hautes instances de l'État avait été retrouvé.

Celui-ci, daté du 1^{er} août 1958, était signé de Jacques Foccart, surnommé « Monsieur Afrique » et bras droit de De Gaulle. Il s'agissait d'exécuter un ingénieur allemand qui avait mis sur pied un réseau de désertion des légionnaires. En pleine guerre d'Algérie, il aurait ainsi réussi à faire passer 4 000 légionnaires, en majorité allemands, au Maroc, puis en Espagne, avant qu'ils soient rapatriés en Allemagne. Pour ne pas compromettre les services officiels de l'État, l'opération aurait été mise sur le compte de la Main rouge, faux nez des agents français chargés d'assassiner des cadres du FLN algérien, des trafiquants d'armes et des militants de réseaux de soutien. À en croire Constantin Melnik¹, ex-coordonateur des services de renseignements, ce sont plusieurs centaines d'assassinats qui auraient été organisés.

Des crimes d'État qui n'ont jamais cessé

Ces méthodes, pratiquées par presque tous les services secrets du monde², sont connues depuis longtemps. La fiction romanesque et cinématographique a d'ailleurs largement utilisé cette guerre de l'ombre³. Mais le fait original et relativement surprenant est que des traces écrites d'un projet d'assassinat ont pu être retrouvées : ce qui nous permet de découvrir la procédure précise de l'époque, suite à une demande du chef d'état-major. En 1958, la guerre d'Algérie faisait rage. Mais depuis, ces pratiques n'ont pas cessé. Elles ont d'ailleurs été utilisées sur le sol français, en particulier par le SAC (Service



Jacques Foccart et Charles Pasqua. DR

d'action civique), réseau de barbouzes de sinistre mémoire créé par de Gaulle. Parmi ses exploits, on compte l'enlèvement du dirigeant de gauche marocain Mehdi Ben Barka, livré aux tueurs du roi du Maroc ou assassiné sur place. Plusieurs autres assassinats ont été imputés au SAC et aux services secrets, par exemple ceux du militant internationaliste Henri Curiel, le 4 mai 1978, du militant d'extrême gauche Pierre Goldman, le 20 septembre 1979, attribué directement au SAC sous les ordres de Pasqua selon le témoignage d'un des assassins⁴, du ministre Robert Boulin, le 30 octobre 1979, officiellement suicidé par noyade dans 30 centimètres d'eau. On peut y ajouter l'attentat mené contre le *Rainbow Warrior* le 10 juillet 1985. Affrété par des écologistes pour protester contre les essais nucléaires français dans le Pacifique, ce bateau fut coulé par des agents de la DGSE sur ordre du ministre de la Défense Charles Hernu, avec l'accord de

Mitterrand. Cet attentat tua un membre de l'équipage, le photographe portugais Fernando Pereira.

Un ancien de l'OAS dans l'ombre de Sarkozy et Hollande

Plus récemment, c'est dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme » et des interventions militaires en Afrique que ces assassinats ciblés ont pris une nouvelle ampleur. À en croire le journaliste Vincent Nouzille qui a publié un livre sur le sujet⁵, si Chirac faisait preuve d'une certaine réticence à l'égard de ces meurtres d'État, notamment car il redoutait que des attentats ne frappent le sol français en réaction, Hollande serait le président qui en aurait commandé le plus grand nombre depuis la guerre d'Algérie, au moins une quarantaine. Hollande lui-même en a d'ailleurs revendiqué officiellement quatre dans un entretien avec des journalistes du *Monde*. Selon Nouzille, Hollande aurait agi sous l'influence d'un faucon, le général

Benoît Puga. Cet ancien putschiste de l'OAS en 1961, nommé chef d'état-major de la présidence par Sarkozy, fut maintenu à son poste par Hollande. L'unité militaire chargée de ces opérations sous la direction de la DGSE, le service Action, compte 900 hommes.

La thèse officiellement soutenue pour justifier ces assassinats est la loi du talion appliquée à des individus qui, d'une façon ou d'une autre, s'en seraient pris ou seraient susceptibles de s'en prendre à des citoyens ou des intérêts français. Elle est d'ailleurs largement défendue par Nouzille lui-même, en particulier dans le téléfilm⁶ tiré de son livre. Mais les représailles s'exercent dans les deux sens. Il est probable que certains attentats soient des réactions à des actions menées en Afrique et au Moyen-Orient, soit ouvertement par l'armée française soit par les services secrets.

Ces assassinats attestent du cynisme absolu des politiciens, hauts fonctionnaires et militaires, comme de celui de la bourgeoisie dont ils défendent les intérêts. Leurs discours sur les droits de l'homme et la démocratie ne sont que de la poudre aux yeux. Ils n'ont jamais reculé devant les méthodes et les crimes les plus barbares pour défendre leurs intérêts. Mieux vaut ne pas l'oublier.

Gérard Delteil

1- Constantin Melnik, *La mort était leur mission*, Éditions Plon, 1995

2- La CIA s'est notamment illustrée dans les années 1970-1980 par l'opération Condor, campagne d'extermination des militants révolutionnaires d'Amérique du Sud, menée en collaboration avec les services secrets de toutes les dictatures du continent.

3- De James Bond, tueur de sa majesté, aux séries TV *Homeland*, consacrée à la CIA, et le Bureau des légendes, à la gloire des agents de la DGSE.

4- *Comment j'ai tué Pierre Goldman*, « Spécial investigation » diffusé sur Canal + le 29 janvier 2010.

5- *Les Tueurs de la république*. Fayard, 2015.

6- *Les Tueurs de la république*, diffusé sur Canal + en mars 2017.

FN La nuit des longs canifs

La situation est paradoxale pour un Front national qui vient de réaliser le meilleur résultat de son histoire (10,6 millions d'électeurs), mais qui semble depuis plongé dans une crise stratégique et politique inextricable comme s'il avait connu une défaite.

Le FN est secoué depuis quelques mois par les affrontements (de moins en moins internes) entre le clan « libéral-identitaire » du secrétaire général Nicolas Bay et le clan « social-souverainiste » du vice-président Florian Philippot. Quand, dans un parti, le vice-président et le secrétaire général se détestent et s'insultent sur les réseaux sociaux, ce n'est pas signe d'un bon fonctionnement ! Les couteaux sont sortis aussi parmi les élus et dans les fédérations.

Le FN ou la crise permanente

Toutefois, il ne faut pas oublier que le FN est en crise pratiquement depuis sa fondation en 1972 et a toujours fonctionné ainsi... Si Philippot semble être tombé en disgrâce auprès de Marine Le Pen (au moins provisoirement), l'aile droite du parti est elle aussi mal en point : départ de Marion Maréchal-Le Pen et perte de sa circonscription, retraite annoncée de Bruno Gollnisch pour 2019 et surtout absence de partenaires à



droite. En effet, quoi qu'en disent Robert Ménard et Gilbert Collard, l'espace politique de la « droite hors les murs » est réduit, surtout depuis les défaites électorales de presque tous les députés de l'aile droite des Républicains (Poisson, Mariani, Myard) et les piteux scores des candidats LR issus de Sens commun, tous éliminés.

De plus, l'épisode Dupont-Aignan a montré aux cadres LR qu'un accord avec le FN est un chemin sans retour. Si Laurent Wauquiez peut parfois faire des déclarations proches de celles du FN, son objectif n'est absolument pas de rechercher une alliance mais bien de rééditer la stratégie de Sarkozy en 2007 qui consistait à « siphonner » les

électeurs du FN vers LR et à « tuer » le Front. On va d'ailleurs pouvoir mesurer la « porosité » entre les deux partis lors des élections sénatoriales du 24 septembre.

Un électorat de plus en plus populaire

Il s'agit de ne pas surestimer la crise du FN : on est loin d'une scission et les haines entre dirigeants sont d'abord une lutte féroce pour les places avant d'être des désaccords politiques. D'ailleurs, peu d'électeurs FN connaissent ces débats internes. Les presque 11 millions de voix ne disparaîtront pas si vite, et les facteurs qui expliquent la force du FN sont toujours à l'œuvre. Marine Le Pen reste indéboulonnable et devrait continuer à incarner une synthèse bancale entre ces deux lignes qui lui permettent de « ratisser large » électoralement. Bien plus grave que le feuilleton des bisbilles, le FN attire un électorat de plus en plus populaire : une étude IPSOS montre que si seuls les ouvriers avaient voté à la présidentielle, elle aurait été élue ! Triste constat : le FN a désormais un fief dans le très populaire Pas-de-Calais où il a obtenu 53% au second tour de la présidentielle et ensuite quatre députés. Quelle que soit la ligne du FN, la course de vitesse entre Eux et Nous est plus que jamais d'actualité... Commission nationale antifasciste

OURAGAN IRMA

Haiti: la catastrophe, c'est la misère!

Un passé, l'ouragan Matthew avait à nouveau tristement mis la lumière sur l'absence de moyens de l'État haïtien pour faire face à ces situations de crise (500 morts contre 0 à Cuba). Cette année encore, l'impréparation était patente: ainsi, la veille du passage de l'ouragan, une grande partie de la population de la côte nord du pays ignorait l'arrivée imminente d'Irma, ainsi que la localisation des abris d'urgence en trop faible nombre.

«Assistance mortelle»

L'aide internationale promise en 2010 a été loin d'être à la hauteur des promesses des donateurs. La majorité de cet argent est allé aux ONG et structures de l'ONU, quand ce n'est pas aux militaires envoyés en Haïti. Cet argent, dont à peine 1% a été versé à l'État haïtien, a surtout servi ces dernières années à maintenir la «paix sociale» et à construire des infrastructures économiques comme les zones franches dans le nord de l'île ou des hôtels de luxe. Le reste de l'argent étant souvent englouti par les frais des ONG pour leur propre personnel, sécurité, etc. L'État haïtien, miné par la corruption, n'a guère perçu de moyens financiers après le refus des Nations unies de le laisser gérer l'aide internationale.

Au final, quand les ONG repartent et que les caméras s'éteignent, il ne reste rien pour les 80% d'Haïtiens vivant sous le seuil de pauvreté. Ce triste constat, dénoncé par le réalisateur Raoul Peck dans son documentaire

Contrairement aux pronostics de certains journalistes et commentateurs, Haïti a été relativement épargnée par l'ouragan Irma. L'«hécatombe» prévue par certains vautours, qui semblaient se préparer à couvrir goulûment un énième drame à Haïti, n'a pas eu lieu. Mais le passage de l'ouragan a révélé à quel point l'île n'était toujours pas préparée à ce type d'événement.



Haiti, après le passage de l'ouragan Matthew en octobre 2016. © ONU

Assistance mortelle (2013), met en lumière un système d'aide totalement inefficace, voire contre-productif. La reconstruction de logements s'est faite avec des matériaux qui ne permettent pas de faire face aux nouvelles catastrophes. Elle n'a en outre pas été suffisante, laissant une partie de la population dans des bidonvilles.

Des infrastructures inadaptées

Qui plus est, certaines infrastructures financées de l'étranger ces dernières années sont inadaptées:

c'est le cas d'une route goudronnée de 70 kilomètres, dans le nord de l'île, reliant Cap-Haïtien, deuxième ville haïtienne, à la frontière dominicaine, construite par une entreprise italo-dominicaine, Ghella. Cette route, financée à hauteur de 40,8 millions d'euros par l'Union européenne, dans une partie de l'île où les zones franches pullulent, notamment depuis le tremblement de terre, n'a de toute évidence pas été pensée pour les habitants de l'île.

D'après des témoignages recueillis par RFI après le passage d'Irma, elle a même aggravé les choses: la population d'un des côtés de cette route est inondée depuis le passage de l'ouragan alors que l'autre est sèche; l'eau ne s'évacue pas, faisant rejallir le spectre du choléra qui a fait plus de 8000 morts après le séisme de 2010; selon un habitant, «jamais on n'avait de tels dégâts à cause des cyclones avant la construction de la route». Le pire a toutefois été évité lors que l'on sait que dans les villes et zones rurales concernées par le passage de l'ouragan, où vivent plus d'un million de personnes, l'électricité est rarement distribuée, que l'État est absent, ainsi que les médias et les moyens de communication. Le coordonnateur de la protection civile confiait même à RFI qu'il n'avait que trois ambulances pour le département du Nord... Ainsi, si le bilan d'Irma n'est pas dramatique en Haïti, ce n'est pas grâce à l'aide internationale dont le bilan est absolument catastrophique, et qui ressemble plus à un immense pillage, sous couvert d'aide humanitaire, qu'à un quelconque effort de solidarité.

Thibault Blondin

PALESTINE « Toutes ces sanctions n'ont qu'un seul but, pousser Salah Hamouri à quitter sa patrie »



Entretien. Salah Hamouri, avocat et militant franco-palestinien, a été arrêté à son domicile de Jérusalem le 23 août dernier. Nous nous sommes entretenus avec son épouse, Elsa Lefort, pour faire le point sur la situation de Salah et sur la mobilisation.

Comment va Salah ?

Depuis son arrestation, le 23 août, je n'ai des nouvelles de Salah que via ses avocats. Il va bien, il a un moral d'acier, déterminé plus que jamais par la justesse de son combat. Il n'a été interrogé qu'une vingtaine de minutes depuis son arrestation. Il est resté une dizaine de jours au centre de détention de Moskobiye, à Jérusalem, puis il a été transféré dans la prison située dans le désert du Neguev. Il n'a pu voir ses parents qu'aux audiences ouvertes au public (les dernières étant à huis clos), mais n'a pas eu le droit de parler avec eux.

Quelle est sa situation juridique et administrative ?

Pour le moment, Salah Hamouri est condamné à effectuer les 3 mois restants sur la précédente peine dont il avait écoupé. Salah avait été condamné en 2005 et il devait sortir en mars 2012. Il a finalement été libéré le 18 décembre 2011 suite à l'échange de 1027 prisonniers politiques palestiniens contre le soldat franco-israélien Guilad Shalit. Mardi 5 septembre, le tribunal l'a donc

condamné à effectuer ces trois mois, alors qu'il avait quelques jours auparavant condamné Salah à six mois en détention administrative, sur ordre du ministre israélien de la Défense, Avigdor Liberman. Mercredi 6 septembre, le procureur a fait appel de cette décision. Cet appel aura lieu mardi 12 septembre. Nous avons de fortes craintes sur le fait que le tribunal rétablisse la peine de détention administrative. Ce système permet aux autorités israéliennes d'incarcérer des Palestiniens sans charge ni jugement, avec la possibilité de renouveler la peine tous les six mois, sans avoir besoin de fournir d'éléments supplémentaires au dossier.

Comment s'organise le soutien à Salah ?

Depuis son arrestation, le soutien populaire a été assez rapide. Nous avons reçu de nombreux messages de soutien, des rassemblements et manifestations sont organisés partout en France. Beaucoup de ces personnes étaient déjà mobilisées lors de la précédente incarcération de Salah. Depuis sa libération, Salah est venu à plusieurs reprises en France, il a rencontré de nombreux militants, il est pour certains un camarade, un ami. Beaucoup ont été touchés par la nouvelle de son arrestation. Salah en est informé par ses avocats, et il adresse bien évidemment un chaleureux merci à toutes et tous.

De nombreuses personnes ont partagé et partagent les informations concernant la détention de Salah et l'acharnement des autorités. Un comité de soutien (<https://www.facebook.com/freesalahhamouri/>) a été créé, réunissant des partis politiques, dont le NPA, des associations, des citoyens, des élus, des avocats, des chercheurs... Il est important que cette mobilisation grandisse et que l'on interpelle sans relâche le président de la République. Car si la mobilisation populaire est forte et encourageante, la mobilisation diplomatique est toujours timide.

Où en est-on sur le plan diplomatique ?

Le président a le devoir de défendre notre concitoyen, comme il le fait en Turquie aujourd'hui et j'imagine dans n'importe quel autre pays demain. Ce qui s'applique partout dans le monde doit également s'appliquer à Israël. Salah bénéficie de la protection consulaire, c'est-à-dire que le consulat suit le dossier. Il a reçu la visite du consul et de son adjoint. Le consul adjoint assiste aux audiences, lorsque celles-ci ne sont pas à huis clos. À Paris, le ministère des Affaires étrangères dit suivre « avec beaucoup d'attention la situation de M. Salah Hamouri » et précise avoir « demandé aux autorités israéliennes de permettre à M. Hamouri de recevoir la visite de son épouse et de leur enfant comme sa famille en a

exprimé le souhait ». Cette seconde affirmation est inquiétante, tout d'abord parce qu'elle implique que la France admet que Salah va rester en prison, et qu'elle ne semble pas mobilisée pour que les choses changent. Secondement, cette affirmation est fautive, nous n'avons exigé qu'une chose claire et limpide: la libération de mon mari. Il n'a rien à faire en prison, il est victime d'un véritable acharnement des autorités israéliennes. Elles l'ont déjà emprisonné sept ans et, depuis sa libération, elles ont entravé son droit d'étudier en lui interdisant d'entrer en Cisjordanie, elles l'ont expulsé alors que j'étais enceinte, et m'interdisent toujours de rejoindre notre domicile de Jérusalem, éloignant ainsi Salah de sa femme et de son enfant. Toutes ces sanctions n'ont qu'un seul but, pousser Salah à quitter sa patrie. Ce genre de pressions est réalisé quotidiennement sur des milliers de Palestiniens et Palestiniennes, d'autant plus celles et ceux vivant à Jérusalem.

Nous ne faiblirons pas et nous invitons toutes et tous à faire pression sur les autorités françaises pour qu'elles défendent Salah comme elles le feraient n'importe quel Français incarcéré de par le monde. Assez de l'arbitraire et de l'acharnement des autorités coloniales!

Propos recueillis par Alain Pojolat

CORÉE Bruit de bottes dans le Pacifique

La guerre de Corée (1950-1953) n'a jamais été soldée. La plaie s'est aujourd'hui ravivée avec des implications profondes pour toute la région. Le bras de fer entre Washington et Pyongyang rend la situation instable et l'avenir aléatoire.

Il aurait suffi, pour faire baisser les tensions dans la péninsule, que les États-Unis suspendent les grandes manœuvres militaires engagées avec la Corée du Sud contre la Corée du Nord, ou que Pyongyang réponde favorablement aux offres de dialogue du nouveau président sud-coréen Moon Jae-In après sa récente élection.

Ce que veut Kim Jong-Un

Le dictateur nord-coréen veut assurer la survie du régime face à un environnement international très hostile et veut forcer pour cela la signature par les USA d'un traité de paix en bonne et due forme – qui n'a jamais été signé après l'armistice de 1953 – et qui reconnaisse la Corée du Nord comme un État nucléaire. Vu le sort infligé à l'Irak de Saddam Hussein ou la Libye de Khadafi, Kim est convaincu que la possession d'un tel arsenal est, à terme, une garantie indispensable d'indépendance, sachant que la «protection» chinoise s'avère, à l'avenir, aléatoire. Kim Jong-Un a radicalement modifié la politique menée avant lui par son père et son grand-père autour de deux axes: d'une part, en accélérant brutalement le programme nucléaire (augmentation de la portée des engins balistiques, miniaturisation et multiplication des ogives, recherches sur la bombe à hydrogène...) et, d'autre part, en permettant la libéralisation partielle d'une économie de marché afin de stabiliser la situation sociale interne qui reste très fragile.

Sa politique est rationnelle, mais elle a des conséquences très graves: relance de la course aux armements dans la région, montée du militarisme (au Japon en particulier), coup d'arrêt porté à l'ouverture initiée en Corée du Sud après le renversement de la droite revancharde. Kim Jong-Un ne veut négocier qu'avec les États-Unis et traite en quantité négligeable le président Moon Jae-In. Dans ces conditions, ce dernier se croit aujourd'hui forcé d'accepter le déploiement de nouvelles batteries de missiles antimissiles Thaad, ce qu'il refusait au lendemain de son élection, et le renforcement de la présence militaire US dans son pays.

Ce que veut Donald Trump

Le président étatsunien a de son côté les mêmes souhaits que l'establishment démocrate comme républicain: ne pas reconnaître la Corée du Nord; une orientation mise en œuvre tant par George Bush junior que par Barack Obama. L'état légal de guerre (de non-paix) dans la péninsule permet de maintenir les bases militaires US en Corée du Sud. Aux yeux de Washington, cet enjeu stratégique est particulièrement important alors qu'en mer de Chine du Sud, l'hégémonie chinoise se renforce. L'hégémonie US doit d'autant plus s'affirmer avec force dans le Pacifique Nord.

Donald Trump et l'état-major veulent aussi obtenir une augmentation considérable du budget militaire, ce qui est loin d'être acquis – un «climat de guerre» est un argument de poids dans les négociations au Congrès. Trump veut aussi faire pression sur Pékin: la puissance établie (les États-Unis) ne voit pas d'un bon œil le déploiement de la jeune puissance montante (la Chine). Il souhaite encore faire oublier la situation désastreuse qui est la sienne sur le plan interne (scandales, impopularité croissante...). De plus, c'est un macho invétéré qui peut vouloir un jour donner consistance à sa rhétorique vengeresse et à ses annonces apocalyptiques. Le tout constitue un cocktail redoutable qui inquiète jusqu'à ses alliés internationaux les plus proches.

Autre facteur potentiel d'instabilité, l'évolution de la situation en Corée du Nord. Jusqu'à maintenant, les sanctions économiques internationales n'ont pas atteint leurs objectifs. Le régime a des moyens de les contourner (mais à un coût financier notable) et il peut compter sur le nationalisme de la population qui n'a pas oublié à quel point le pays a été littéralement réduit en poussière par les bombardements US dans les années 1950. Le régime peut-il néanmoins se fissurer demain, malgré les purges, et avec quelles conséquences?

Toute confrontation militaire dans cette partie du monde, même «accidentelle», peut devenir nucléaire.

Pierre Rousset

Le texte du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2018 n'est pas encore connu, mais le rapport préparatoire de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et les diverses déclarations du gouvernement montrent qu'ils n'entendent pas s'attaquer uniquement au Code du travail, mais à bien d'autres acquis sociaux. À ces attaques tous azimuts, il faudra donc une riposte globale du mouvement ouvrier. Ce premier dossier veut y contribuer en donnant des informations (non exhaustives) sur les mesures et les réformes envisagées par le gouvernement dans le cadre du PLFSS pour 2018 et en soumettant au débat plusieurs propositions.

Dossier réalisé par la commission santé-sécu-social du NPA

MENACES SUR L'HÔPITAL, LA SANTÉ ET LA SÉCU

LE PLFSS: UN OUTIL CONTRE LA SÉCU!

De 1945 jusqu'en 1995, pendant 50 ans aucune loi ne fixait une enveloppe encadrant les dépenses des branches de la Sécurité sociale (maladie, accidents de travail, retraite et famille). Mais depuis 1996, à la suite du vote du plan Juppé, le Parlement examine et vote tous les ans une loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS). Le gouvernement et le Parlement renforcent leur contrôle sur la Sécu avec cet «outil de pilotage des finances sociales». Pour la branche maladie, un montant prévisionnel des dépenses, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (l'ONDAM) est voté chaque année par le Parlement et un comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie (créé par une loi de 2004) a pour mission «d'alerter le Parlement, le gouvernement, les caisses nationales et complémentaires en cas d'évolution des dépenses d'assurance maladie incompatible avec le respect de l'ONDAM». Le comité doit rendre

«Chacun cotise selon ses moyens et chacun reçoit selon ses besoins.» C'est le principe adopté en 1945 à la naissance de la Sécurité sociale: les recettes doivent s'adapter aux besoins et non l'inverse.



au moins un avis avant le 1^{er} juin sur «le respect de l'ONDAM pour l'exercice en cours». Et lorsqu'il estime qu'il existe «un risque sérieux que les dépenses d'assurance maladie dépassent l'objectif national de dépenses d'assurance maladie avec une ampleur

supérieure» à un seuil fixé par décret (0,75%) il notifie un avis d'alerte au Parlement, au gouvernement et aux caisses nationales d'assurance maladie qui sont alors tenues de «proposer des mesures de redressement». Comprendre: d'austérité.

LES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES... OU LA SANTÉ?

En avril dernier, Macron déclarait, dans une interview au journal les Échos, vouloir réaliser durant le quinquennat «25 milliards d'économies sur la sphère sociale», dont 15 milliards sur l'assurance maladie et 10 milliards sur l'assurance chômage, «grâce aux réformes structurelles».

La Caisse nationale d'assurance maladie, qui exerce la tutelle du gouvernement sur les caisses primaires, envisage de son côté 1,94 milliard d'euros d'économies en 2018, soit 300 millions d'euros de plus qu'en 2017. Diverses mesures sont déjà annoncées: – «Gagner en efficacité», en clair mettre la pression sur les médecins pour qu'ils réduisent les dépenses en «prescrivant mieux», et en «réduisant les arrêts maladies»; – «Réduire le gâchis», par exemple «inciter aux transports

collectifs» pour le retour à domicile après hospitalisation; – «Chasser la fraude»: depuis quelques années, les caisses communiquent beaucoup sur «les assurés fraudeurs» mais oublient systématiquement la fraude patronale (par exemple les non-déclarations d'accidents de travail); – Diminuer les tarifs aux hôpitaux de certains actes, ce qui réduit leur budget des établissements; – Rémunérer les médecins sur des objectifs de santé publique: les médecins sont ainsi incités à respecter des pratiques selon des

critères contestables. Le Syndicat de la médecine générale proteste: «Nous dénonçons les méthodes de l'Assurance maladie qui a comme objectif de corrompre les médecins et contraindre leurs relations avec leurs patientEs dans des objectifs comptables comme la limitation des arrêts de travail.» – Développer l'ambulatoire, avec pour objectif de nouvelles suppressions de lits, des restructurations, des regroupements d'hôpitaux. Il s'agit d'accélérer «l'industrialisation des soins» dans de grands hôpitaux devenus des «usines à soins».

AGNÈS BUZYN, SES DÉCLARATIONS... ET SA POLITIQUE

La ministre de la Santé déclarait «avoir horreur des obligations»...

Mais le tiers payant sera généralisable et non généralisé, donc facultatif pour les praticiens libéraux. L'accès à des soins restera dès lors difficile pour un tiers de la population. En revanche, la ministre veut rendre obligatoire onze vaccins pour les enfants, au lieu de trois. Une mesure inefficace: la France a des taux de vaccination inférieurs à des pays qui se contentent de recommander une liste de vaccins. Elle avait déclaré: «Les dépassements d'honoraires, j'ai cela en horreur.» Mais aujourd'hui elle ne souhaite que leur... modération.



Elle a été rémunérée pour diverses activités en lien avec plusieurs laboratoires pharmaceutiques et justifie ces pratiques en déclarant ce qui suit: «L'industrie pharmaceutique joue son rôle, et je n'ai jamais crié avec les loups sur cette industrie. Il faut expliquer que vouloir des experts sans aucun lien avec l'industrie pharmaceutique pose la question de la compétence des experts.»

Enfin, elle prétend que l'axe central de sa politique sera la prévention, alors que ce gouvernement fait le contraire en détruisant la prévention de la santé au travail: les maigres acquis du «compte pénibilité», renommé «compte prévention» sont supprimés. Quatre critères vont être annulés du champ de la pénibilité: manutention à la main de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques et exposition aux risques chimiques. Et les cotisations prévention payées par les entreprises privées seront supprimées. Qui plus est, les prérogatives du CHSCT (protection de la santé physique et mentale, amélioration des conditions de travail...) seront en péril, avec la création d'une instance unique fusionnant les CHSCT avec les délégués du personnel et le comité d'entreprise.

LE RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS (RSI) ET LA FAUSSE RÉFORME DE MACRON

Le RSI regroupe 6,6 millions d'artisans, de commerçants, et de professions libérales. Il a été créé en 2006 par la fusion de plusieurs caisses d'artisans et de commerçants.

Il est miné par de nombreux dysfonctionnements qui suscitent de vifs mécontentements, tandis que la Cour des comptes le qualifie de «catastrophe industrielle». Pour résoudre ce problème, le gouvernement veut «adosser» (et non intégrer) ce régime au régime général, qui sera chargé de sa gestion.

Défendre l'unicité de la Sécu

L'unicité de la Sécu était l'un de ses principes fondateurs: unicité de son organisation, de son financement, de ses prestations. Cette unicité est indispensable à l'égalité de traitement de toutes les assuréEs sociales: c'est pourquoi il faut une véritable fusion du RSI (et des autres régimes spéciaux et particuliers). Mais cela ne peut se faire à n'importe quelle condition. Les cotisations des indépendantEs sont inférieures de 30 à 40% à celles des

salariéEs alors que les prestations maladies versées par ce régime sont quasi-identiques à celles perçues par les salariéEs. Nous connaissons les difficultés que subissent de nombreux travailleurEs indépendantEs, une indépendance d'ailleurs toute relative. La majorité d'entre eux ont, en réalité, des patrons: les donneurs d'ordres auxquels ils

sont de fait subordonnés. C'est donc à ces donneurs d'ordre de verser globalement la part patronale de la cotisation sociale de tous les travailleurs indépendants. Les travailleurs indépendants pourront ainsi être invités à se mobiliser au côté des salariéEs pour les remboursements à 100% des soins et pour la suppression des honoraires libres!

Des indépendants très dépendants

Selon l'INSEE, 61% des entreprises des secteurs marchands, hors agriculture et finance, ont eu recours à la sous-traitance pour un montant de 314 milliards d'euros... Même les micro-entreprises y ont recours (54% des micro-entreprises, 72% des PME et 62% des grandes entreprises). Les 5300 salariéEs gérant le RSI doivent être reclassés dans les organismes du régime général, mais cela ne sera pas suffisant, en raison de l'ampleur de la tâche pour mettre à jour les dossiers du RSI, et du manque d'effectif des caisses du régime général qui peinent à traiter les dossiers. En conséquence, des embauches conventionnelles, en CDI et à la hauteur des besoins, sont nécessaires, et un temps suffisant devra être consacré à la formation.

LA CSG, C'EST LA SAPE DE LA SÉCU!

Macron prétendait redonner du pouvoir d'achat aux salariéEs en augmentant la CSG de 1,7%, tout en supprimant au 1^{er} janvier 2018 la part salariale de la cotisation maladie des salariéEs du privé (0,75%) et en diminuant la cotisation chômage (2,4%), soit un gain mensuel de 21,90 euros.

Mais il a finalement décidé que cette dernière mesure serait mise en place en deux temps. Il avait en outre indiqué que l'augmentation de la CSG pour les retraités qui y sont assujettis (ceux gagnant plus de 1200 euros) serait compensée par la suppression de la taxe d'habitation. Mais celle-ci est étalée jusqu'en 2022!

Gain de pouvoir d'achat ou perte de salaire?

Les annonces de Macron sur le « gain de pouvoir d'achat » sont un écran de fumée. Le

gouvernement aurait pu, tout simplement, augmenter le SMIC! En réalité, il entend diminuer nos salaires: les cotisations sociales sont une part du salaire qui est socialisée. Au 1^{er} janvier 2018, il n'y aura plus de cotisation maladie « salariale », et rien n'empêchera le gouvernement de réduire, voire de supprimer les cotisations patronales, au nom de la diminution des « charges » des employeurs. L'objectif du patronat est la suppression totale des cotisations sociales par la fiscalisation de la Sécu. L'instrument actuel de cette fiscalisation est la CSG, créée par

Michel Rocard, qui a aussi fondé le RMI et le RSA. Les prestations d'assistance dites de « solidarité nationale », le FSV (fond de solidarité vieillesse), la CMU, le RSA, etc., financés par l'impôt se sont développés, tandis que les remboursements diminuaient et les pensions stagnaient. Le développement de la fiscalisation aura pour conséquence une couverture minimale pour les plus pauvres et le recours aux assurances privées et au fonds de pension pour ceux qui auront les moyens. Fiscaliser, c'est saper les fondements de la Sécu!

UN (NOUVEAU) PLAN POUR « LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE »?

Le plan de la ministre Agnès Buzyn, destiné à « lutter contre les inégalités sociales et géographiques d'accès aux soins », sera aussi inefficace que ceux de ses prédécesseurs.

Car pour la très libérale ministre de la Santé, pas question d'interdire les dépassements d'honoraires, de rembourser les soins à 100% par la Sécurité sociale et de généraliser le tiers payant intégral, géré par la Sécurité sociale seule...

Les mêmes recettes inefficaces

À la place, un tiers payant usiné à gaz, dans lequel il sera toujours aussi difficile de se retrouver, entre Sécu et multiples mutuelles, et qui reste au bon vouloir des médecins qui majoritairement n'en veulent pas. Avec un tel plan, ce n'est pas demain que les 30% de patientEs qui ont des problèmes d'accès aux soins, surtout aux spécialistes, pourront se faire soigner.

D'autant que pour lutter contre les déserts médicaux, qui vont aller en s'aggravant avec les très nombreux départs à la retraite, surtout à la campagne et dans les quartiers populaires, ce sont toujours les mêmes recettes qui sont proposées, alors qu'elles peinent à attirer de jeunes médecins: maisons de santé, télémédecine, aide à l'installation. Pourquoi s'installer,

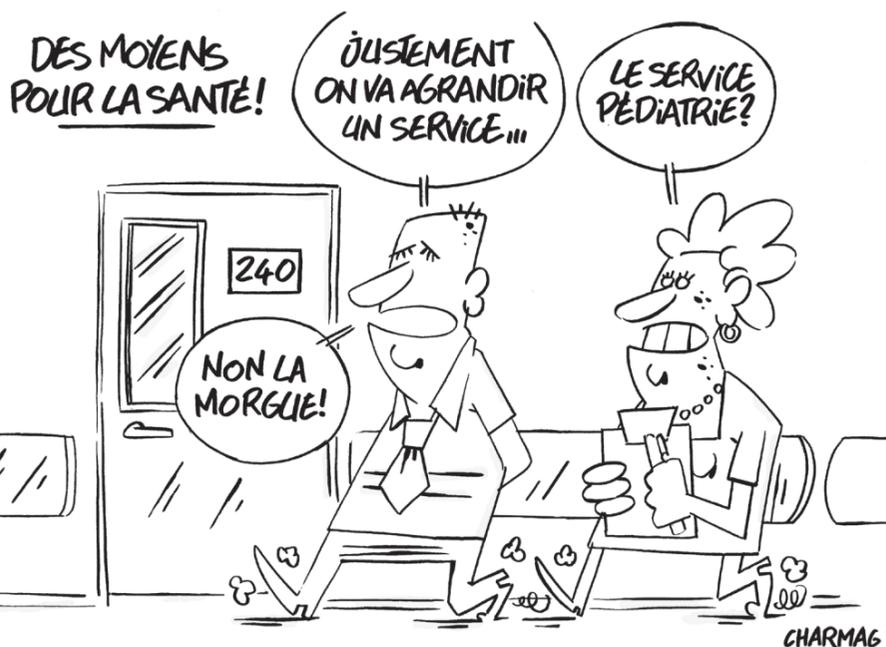
alors que l'on a le choix, dans des quartiers où règnent le chômage et les problèmes sociaux, ou dans des coins reculés où les hôpitaux de proximité, les services d'urgence et les maternités sont fermés? La ministre ose même dire que les dermatologues ou les psychiatres libéraux, déjà surchargés, pourraient faire des vacations dans les zones sous-dotées, au moment où elle met à mal la psychiatrie de secteur qui accueille gratuitement le patientEs en souffrance sur tout le territoire! Pas un mot, en revanche, sur la sacro-sainte liberté d'installation, alors que pharmaciens et infirmières doivent de leur côté passer par les agences régionales de santé avant de s'installer. Pas un mot non plus au sujet d'une allocation d'études qui permettrait aux jeunes issus des classes populaires d'étudier la médecine et de vouloir s'installer là où ils ont vécu.

Pour un service public de santé de proximité

La médecine libérale, solitaire, payée à l'acte, n'attire plus: elle est en fin de modèle. Surchargés, surmenés, confrontés à de plus en plus

de tâches administratives, souvent impuissants face aux difficultés quotidiennes des habitantEs, les médecins libéraux sont à bout de souffle: moins de 10% des jeunes médecins s'installent en médecine générale, une des catégories sociales où le burn out est le plus important.

C'est pourquoi nous défendons l'idée d'un service public de santé de proximité qui, avec une école au service de touTEs, des bureaux de poste, des lieux de culture, des transports gratuits et de qualité... peuvent redonner l'envie de vivre, de travailler dans les territoires abandonnés du libéralisme. Un service public de santé de proximité, financé par la Sécu, qui rassemble touTEs les acteurEs de la santé (généralistes, spécialistes, dentistes, labo et radiologie, nutritionnistes, infirmières, kinés, accueil psy... mais aussi usagerEs) pour donner des soins gratuits, réaliser des actions d'information et de prévention, et assurer au plus près la permanence des soins pour désengorger les urgences. Pour donner aux médecins l'envie d'être au service de la santé de touTEs, partout...



EHPAD: RIEN NE VA PLUS

La « loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement », entrée en vigueur en 2016, a eu des répercussions immédiates sur les budgets accordés au financement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

On a assisté en premier lieu à la mise en place d'une nouvelle tarification, qui devient plus globale, c'est-à-dire que la somme accordée est la même pour chaque EHPAD, sans tenir compte de la dépendance et de la situation financière des personnes âgées accueillies. Cela désavantage les EHPAD publics, leur faisant perdre 200 millions d'euros pour l'année 2017 au profit des EHPAD privés lucratifs. L'ensemble des associations, fédérations et collectif représentant les directeurs d'EHPAD se sont élevés contre cette mesure qui entraînera des réductions drastiques de budget et aura des conséquences immédiates avec une diminution de personnel et une dégradation des conditions d'accueil et de travail.

Il est fortement conseillé aux EHPAD de ne plus accueillir les personnes âgées percevant l'aide sociale, afin de pouvoir augmenter leur tarif de journée et

par là obtenir une augmentation de leur budget. Si rien ne change, une place en EHPAD sera un luxe que seule une minorité pourra s'offrir. Dans le même temps, la mise en place de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) sur 2018 et 2019 fait baisser considérablement les dotations soins et dépendance attribuées par l'État. Ce sont des dizaines d'emplois supprimés dans ces établissements, affaiblissant de fait la prise en charge des besoins des résidentEs.

La dernière attaque en date annoncée cet été par Macron est la suppression des contrats aidés qui, même s'ils sont loin d'être une panacée et ne répondent pas aux besoins quant à la création de vrais postes, sont nombreux dans ces structures et sont d'une importance capitale pour le bon fonctionnement de ces établissements. Alors que, déjà, dans un grand nombre d'EHPAD, le personnel est insuffisant et peu formé, la situation ne fera qu'empirer, au mépris du service rendu.



Le marché de l'or gris se porte bien

Les actionnaires, de Korian et Orpéa pour les plus connus, engrangent des profits colossaux. Le personnel, peu formé et mal payé, est réduit au maximum, des services en supplément (animation, lingerie...) sont facturés, le matériel et les produits nécessaires pour les soins sont distribués au compte-gouttes. Tout cela dans le seul but de faire encore plus de profits.

De nombreuses luttes se développent dans les EHPAD afin de dénoncer les conditions de travail déplorables qui ont des répercussions sur les soins apportés. De plus en plus de salariéEs ont compris que seule la mobilisation payée, et que c'est touTEs ensemble, employéEs, familles et résidentEs, qu'il faut lutter pour réclamer un véritable service public de la perte d'autonomie. Un service public gratuit, accessible à touTEs, sur tout le territoire, avec des moyens financiers suffisants, où les salariéEs, les familles et les résidentEs auront leur mot à dire dans la gestion.

AUSTÉRITÉ À L'HÔPITAL PUBLIC: CHUTE LIBRE ANNONCÉE

Les gouvernements qui se sont succédé depuis 10 ans n'ont pas épargné l'hôpital. Les suppressions de postes ont débuté en 2008, 1800 cette année-là. Entre 2008 et 2013 plus de 15 000, 22 000 sous Marisol Touraine entre 2015 et 2017.

Macron prévoit 15 milliards d'économies sur le budget de la sécurité sociale durant son quinquennat: soit des dizaines de milliers de postes supprimés, mais pas seulement. On doit s'attendre à des fermetures de lits, de services, de maternités, d'hôpitaux de proximité...

Des conditions de travail et d'accueil dégradées

En 40 ans le nombre de maternités a été divisé par trois; en 30 ans on est passé de 3000 points d'accueil pour les urgences pour 9 millions de passages à 690 pour 18 millions... C'est la disparition progressive des services de proximité au profit des hôpitaux-usines, avec des conséquences dramatiques pour les patientEs et pour le personnel soignant.

Pour réaliser des économies, le gouvernement ne se contente pas de supprimer des postes et de fermer des hôpitaux: développement de l'ambulatoire (entrée le matin pour se faire opérer, sortie le soir), diminution des durées d'hospitalisation, matériel de plus en plus médiocre, restructurations permanentes des services...

Des mesures imposées par les directions des hôpitaux sans qu'une vague de colère ne naisse, grâce à des techniques de management importées de l'industrie.

Le « Lean Management » ou comment transformer l'hôpital en usine

Le « Lean Management », né dans les années 1980 à Toyota, a été mis

en place progressivement depuis une dizaine d'années dans les hôpitaux. Il s'agit de « faire participer l'ensemble des employés d'une entreprise à la lutte contre le gaspillage en chassant tout ce qui produit de la non-valeur ajoutée ». Comprenez productivité/réduction des délais et des coûts.

Chasser les temps « inutiles »: discussions informelles avec des collègues, discussions avec le patientE, avec la famille, les proches... Chasser les temps « pas indispensables »: faire la toilette du patient tous les jours, l'accompagner aux toilettes ou à l'extérieur, etc. Il y a donc des « spécialistes » qui viennent vous observer travailler pour proposer une meilleure gestion: « simplifier la performance pour mieux la répliquer ». Il ne s'agit plus de soigner mais de produire du soin.

Cette méthode ne répond en rien aux problématiques de l'hôpital, mais bien aux contraintes budgétaires. Elle agit à deux niveaux: le premier, purement budgétaire pour une économie réalisée immédiatement. Le second vise à déshumaniser les gens, déqualifier les soignantEs, isoler les travailleurEs les unEs des autres, les mettre en concurrence, ceux qui sont rapides, ceux qui sont lents, ceux qui arrivent à « gérer », ceux qui n'y arrivent pas...

Une technique de management pour maintenir l'ordre établi

Il s'agit de faire en sorte qu'il n'y ait plus de sens dans le travail, pour que les agents puissent se concentrer sur le fait que celui d'à côté ne le fait pas assez bien et surtout pas

assez vite, où alors qu'il s'arrête trop souvent et qu'on est obligé de le remplacer...

Le « Lean Management » est aussi un harcèlement, qui fait système et qui est indispensable: modifications permanentes des plannings, enchaînement des week-ends malgré les demandes des agents, rappels pendant les repos, impossibilité de poser ses congés... Conséquences: trop de travail, plus de sens, sale ambiance, fatigue qui à chaque instant nous fait risquer l'erreur, risque de se faire mettre au placard si on sort du lot, plus de vie privée, plus de vie de famille, culpabilisation du travail mal fait... Cette méthode est en plein développement. Mais les conséquences qui apparaissent au début limitées sortent désormais au grand jour: explosion des arrêts maladies, burn out, suicides... À force de tirer sur la corde: ça craque.

Combattre l'austérité et reconstruire le collectif

La destruction du collectif, c'est l'isolement des agents. C'est les convaincre que personne ne pourra rien pour eux.

Notre rôle en tant que militantEs c'est de reconstruire ces cadres, redonner confiance aux agents dans leur force collective.

De nombreuses luttes ont eu lieu ces derniers mois dans les hôpitaux, mais il est comme partout difficile de les coordonner, de leur donner un but commun. Tel doit être notre objectif dans les prochains mois: réussir à faire en sorte que la peur change de camp, que la santé ne soit pas sacrifiée. C'est le combat de touTEs, soignantEs et usagerEs.

GRÈVE À VDS Nettoyage aux Finances publiques de Paris: une vraie victoire

Après une grève de plus de quatre mois, les salariéEs de l'entreprise de nettoyage Verte Distribution Services (VDS) ont obtenu gain de cause sur l'essentiel de leurs revendications. Un succès pas évident par les temps qui courent.

Dans les centres des Finances publiques parisiennes, comme dans la plupart des services publics, la sous-traitance est reine. Au 1^{er} janvier 2017, suite à un appel d'offres concernant l'entretien de ces locaux, l'UGAP, organisme chargé de passer les marchés pour l'administration, a choisi Incub'Ethic pour remplacer TFN. Cette entreprise fait elle-même appel à des sous-traitants, Novasol, VDS et ISS. Le genre de boîtes dans lesquelles les patrons n'ont pas attendu les ordonnances Macron-Pénicaud pour piétiner le droit du travail face à des salariéEs en situation de grande précarité.



© UJ. CGT Paris 11

Des revendications pour le respect des salariéEs

C'est à partir du 25 avril que les salariéEs de l'équipe de ménage VDS de la rue de la Banque à Paris se sont mis en grève. Il s'agissait d'abord de demander la réintégration d'un chef d'équipe, M. Konateh, interdit de travail par VDS après 18 ans de travail sur le site et après 10 jours de reprise non payés suite à un congé. Se sont ajoutées les revendications du maintien des rémunérations antérieures, baissées de 600 à 480 euros pour deux salariées et annoncées à la baisse pour un troisième, du remboursement du pass Navigo, du maintien de toutes les clauses des contrats antérieurs et du remplacement rémunéré de toutes les absences.

Une ténacité à toute épreuve

Les grévistes ont multiplié les initiatives pour imposer à la direction l'ouverture de négociations : délégations au siège de VDS, interpellation du donneur d'ordre Incub'Ethic, etc. À la mi-juillet, tous ces décideurs refusaient toujours toute négociation. Également interpellée, la direction régionale des Finances publiques (DRFIP) estime ne pas être responsable de la situation, compte tenu du fait que c'est l'UGAP qui signe les contrats avec les entreprises sous-traitantes. Soutenus par les syndicats CGT de plusieurs professions, des unions locales CGT, de l'UD CGT 75 et des syndicats des Finances publiques Paris (CGT-Solidaires-FO), les salariéEs n'ont rien lâché. Et ont finalement fait céder leur employeur.

Victoire des grévistes

La victoire est quasi totale avec la réintégration de M. Konateh sur un site hors Finances publiques avec paiement d'une indemnité de dommages et intérêts équivalents à sept jours de travail, le paiement des rémunérations antérieures, rétablies de 480 à 600 euros par mois pour deux salariées, le remboursement du pass Navigo, le maintien de toutes les clauses des contrats antérieurs, le retrait de l'avertissement au chef d'équipe, le paiement des salaires jusqu'au 31 juillet pour les grévistes, aucune sanction contre les grévistes, le retrait de la plainte formulée contre trois grévistes et quatre militants syndicaux. Une belle mobilisation, un beau succès.

Correspondant

ÉDUCATION NATIONALE

Face à une rentrée impossible, des enseignantEs mobilisés

Alors qu'Emmanuel Macron voudrait supprimer encore 120 000 postes de fonctionnaires toutes catégories, dans bien des écoles, collèges ou lycées, la rentrée 2017 est déjà impossible.

Contre des conditions de rentrée inacceptables, les enseignants ont réagi par la grève et de nombreuses mobilisations dans tout le pays : en région parisienne, dans le Nord, le Calvados, à Bordeaux, à Marseille, à Lyon ou encore à Grenoble.

Les raisons d'une colère unanime: manque de moyens et de personnels

Les problèmes de sureffectifs empêchent les établissements scolaires de fonctionner. Tant du point de vue du matériel (capacités des locaux, salles de classes, conditions d'hygiène et de sécurité) que de l'encadrement : classes surchargées, manque d'enseignants, suppressions de postes de vie scolaire (assistants d'éducation, CPE...), de personnels de cantine ou d'entretien, agents administratifs, etc. Une situation encore aggravée cette année par le non-renouvellement des « contrats aidés ».

Dans la région parisienne, deux établissements au moins étaient carrément au chômage technique. Les lycées de Plaine-Commune (Saint-Denis, 93) – inauguré pourtant par la présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse – et Joliot-Curie de Nanterre sont inutilisables : travaux dans les bâtiments, pas d'électricité, pas de téléphone, pas de réseau informatique, pas de clés de salle, etc. Ailleurs, la déstabilisation des équipes éducatives va bon train et les conflits se multiplient contre les chefs d'établissement devenus de véritables contremaîtres. Le lycée Suger de Saint-Denis (93), par exemple, se mobilise contre



Le lycée Jean-Jacques Rousseau à Sarcelles mobilisé! DR

la mutation-sanction arbitraire d'un de leur collègue.

De fait, les établissements subissent une montée brutale des effectifs d'élèves : un baby-boom dont le pic n'advient qu'au début des années 2020. Mais rien n'a été prévu, anticipé ou planifié pour y faire face, ni par le ministère ni par les régions. Au lycée Jean-Zay d'Aulnay-sous-Bois (93), alors que la capacité d'accueil est de 1 320 élèves, ils sont aujourd'hui 1 450 : une augmentation de 24 % en 3 ans, tandis que les effectifs des agents techniques diminuaient de 30 %. Le personnel chargé de la cantine ne peut plus tenir et les arrêts maladie se multiplient. Autre exemple, le lycée Voltaire de Paris a été conçu pour 1 200 élèves, il en accueille aujourd'hui 1 800 (dont 500 de plus en 4 ans!).

Les établissements mobilisés tentent de se coordonner

Une petite coordination des établissements mobilisés a été mise sur pied dans la région parisienne, à l'initiative des collègues en lutte l'année dernière pour la sauvegarde de l'éducation

prioritaire. Elle met en relation aujourd'hui des établissements de Seine-Saint-Denis : du Bourget, de la Courneuve, du Blanc-Mesnil, de Stains, de Saint-Denis, de Villepinte ou Aulnay-sous-Bois ; du Val-d'Oise (95) : Sarcelles notamment ; des Hauts-de-Seine (92) : Nanterre ou Colombes ; de Champigny dans le Val-de-Marne (94) et de Paris (75). Mais d'autres sont mobilisés dans le 91 ou le 77. Un rassemblement devant le ministère a été organisé mercredi 6 septembre, regroupant plus de 150 personnes, enseignantEs, parents d'élèves, lycéenEs, de huit établissements différents. Le lendemain, 4 établissements (de Sarcelles, de Stains, du Blanc-Mesnil et d'Aulnay) se sont retrouvés devant le siège de la région à Paris pour réclamer des moyens et du personnel technique, afin de garantir que les élèves puissent manger. Aux cris de « Alerte alimentaire en zones prioritaires ! », « On ne remplit pas les têtes sans remplir les assiettes ! », « Blanquer¹ de veau, Macron fumé ! », ils ont finalement été reçus. Cyniques, les représentants de la région

ont voulu leur faire avaler qu'ils étaient en fait « sur-dotés » : les agents sont recrutés non pas au nombre d'élèves mais à la superficie des établissements... qui reste la même malgré le nombre croissant d'élèves ! Le problème selon eux c'est donc « l'organisation du travail », traduire : augmenter la productivité.

Ce mépris est orienté tout autant contre les personnels que contre les élèves et leurs familles, a fortiori ceux des quartiers populaires. Les agents techniques, pour le moment terrorisés par les représailles, pourraient bien ces prochains jours montrer leur colère malgré tout, aux côtés de leurs collègues enseignants. Mardi 12, jour de mobilisation nationale contre les décrets Macron, les établissements mobilisés ont revoté la grève et entendent se rendre visibles à la manifestation parisienne. Les rendez-vous ne manqueront pas localement ou toutEs ensemble, afin que pas unE seulE salariéE ou élève ne se retrouve seulE face aux manques de moyens ou de personnels.

Correspondant

1 - Nouveau ministre de l'Éducation nationale

PRIVATISATIONS

Ouverture de la braderie

Le gouvernement veut vendre pour 10 milliards d'euros de participations qu'il détient dans de grandes entreprises. Les rapaces capitalistes sont à l'affût.

Cette nouvelle vague de privatisations est justifiée par la volonté d'abonder un fonds de 10 milliards d'euros pour l'innovation.

Engie a ouvert le bal

Les déclarations gouvernementales datent du début du mois. Dès le 5 septembre, 4,5 % du capital d'Engie étaient cédés pour un montant d'1,5 milliard d'euros. Engie est issu de la fusion, en juillet

2008, entre Gaz de France (GDF) et Suez (privé). C'est un des plus importants acteurs européens en matière de gaz et d'électricité.

Après cette nouvelle opération (en janvier, l'État avait déjà cédé 4,1 % du capital), l'État détient désormais 24,1 % du capital d'Engie et 27,6 % des droits de vote. Pourtant, la loi l'oblige à détenir au moins un tiers des droits de vote ou du capital d'Engie : à cela, le gouvernement répond que, d'ici à avril

2018, grâce la « loi Florange », l'État bénéficiera de nouveaux droits de vote double qui lui permettront de franchir à nouveau ce seuil d'un tiers des droits de vote. Les syndicats de l'entreprise ont à juste titre dénoncé l'opération gouvernementale : l'énergie est livrée au capital privé, animé seulement par la recherche du profit à court terme, à un moment où on ne cesse de parler de transition énergétique.

La FDJ

La suivante sur la liste pourrait être la Française des jeux (FDJ), détenue à 72 % par l'État. Elle a rapporté à celui-ci 3 milliards d'euros en 2015 grâce aux dividendes et à la part de 34,8 % prélevée sur la vente des tickets de Loto et des jeux à gratter. Sarkozy avait dérégulé le secteur des jeux et brisé le monopole de la FDJ, mais sans privatiser celle-ci. Cela avait permis à divers groupes financiers plus ou moins « propres » de se lancer sur un marché juteux. La privatisation de la FDJ élargirait leur horizon, d'autant qu'ils feront tout pour essayer de gagner des joueurs supplémentaires, notamment du côté de celles et ceux qui, en situation de misère ou de précarité extrême, peuvent être bercés d'espéros illusions de gains mirobolants.

UNIVERSITÉ ÉtudiantEs sans facs, partout mobilisons-nous contre la sélection!

La rentrée universitaire 2017-2018 restera comme une des pires en matière d'affectation des néobachelierEs dans l'enseignement supérieur.

À la mi-juillet, le ministère a annoncé que jusqu'à 87 000 diplômés du bac 2017 n'avaient toujours reçu aucun avis positif sur l'application Admission post-bac (APB). Ce chiffre serait tombé au 1^{er} septembre à 6 000 (30% de plus que l'année précédente). Si la baisse peut paraître spectaculaire, permettant à la ministre Frédérique Vidal de se réjouir de l'action efficace de ses services, il s'agit néanmoins d'un trompe-l'œil.

Des filières jugées inutiles car non rentables

En effet, la plupart des formations « en tension » n'ont pas rouvert leurs portes en procédure complémentaire, c'est-à-dire après le tirage au sort des heureux éluEs qui ont comblé les places disponibles. Ce qui signifie que les dizaines de milliers de lycéenEs qui ont disparu de l'application APB pendant l'été ont préféré s'inscrire dans une filière non désirée plutôt que de ne rien faire pendant un an. Pire, plus de 11 000 se sont carrément désinscrits d'APB! Soit un nombre, difficile à estimer, mais assurément très important, de personnes qui ne seront pas inscrites cette année dans la filière de leur choix.

Les arguments avancés sont nombreux pour justifier cet état de fait, mais le principal reste celui de la mauvaise orientation à la sortie du lycée. Le bac constitue encore dans la loi le premier diplôme du supérieur (et non le dernier du secondaire), ce qui permet à chaque titulaire de postuler dans une filière universitaire sans devoir passer par un mécanisme de sélection. Mais sous couvert de cadre budgétaire contraint et d'arrivée à la fin du « baby-boom de l'an 2000 », le message envoyé est le suivant : il faut sélectionner à l'entrée de l'université car on ne peut plus se permettre d'avoir un afflux de milliers d'étudiantEs qui vont échouer ou remplir des filières jugées inutiles quant aux besoins de l'économie. Car tel est bien l'objectif depuis deux décennies : adapter la structure de l'université, le contenu des formations et des programmes de recherche aux réalités économiques et aux intérêts du patronat. L'apprentissage du savoir n'est utile que si c'est un savoir exploitable immédiatement après obtention d'un diplôme. La recherche scientifique n'a d'autre but que l'application au processus de production industriel.

Mobilisation contre la sélection

Malgré tout, face à ce rouleau compresseur ultracapitaliste, des résistances doivent se construire. Cela passe par la construction



DR

quotidienne d'une mobilisation contre la volonté de sélection et d'orientation forcée que veut imposer le nouveau gouvernement. À Nanterre, à Montpellier ou encore à Toulouse, des campagnes pour l'inscription des étudiantEs sans facs s'organisent pour revendiquer l'ouverture des filières à toutes et tous, sans prérequis ni sélection. Cela doit préfigurer un mouvement d'ensemble des

jeunes pour le droit à l'éducation et contre le pouvoir du privé dans nos universités. C'est la seule solution pour inverser le rapport de forces et se préparer à infliger une défaite durable au pouvoir de Macron, qui nous promet un programme de casse sociale dans tous les domaines. Opposons-lui la riposte unitaire de la jeunesse et du monde du travail!
Robin Roudoudou

« ENVOYÉ SPÉCIAL » Hôpitaux publics et loi du marché: le CHU de Toulouse pointé du doigt

C'est suffisamment rare, dans le paysage médiatique actuel, pour qu'on le souligne: le reportage diffusé dans « Envoyé spécial » jeudi 7 septembre¹, consacré à l'hôpital public, était de qualité et surtout bienvenu.

Pour preuve, depuis sa diffusion, la direction du CHU de Toulouse enchaîne les déclarations pour dénoncer un reportage à charge et met en avant son appartenance au trio de tête des meilleurs hôpitaux de France pour tenter d'illustrer ses propos.

Management agressif

Ce reportage ne visait pas à mettre en doute la qualité des personnels soignants et non-soignants des hôpitaux, mais bien à dénoncer le management agressif et la logique de l'économie à tout prix. Si l'hôpital tient encore aujourd'hui c'est parce que son personnel travaille d'arrache-pied chaque jour malgré des conditions de travail déplorables.



DR

Mais un reportage qui démontre les conséquences catastrophiques de la course à la rentabilité dans les hôpitaux, ça ne leur plaît pas. Il est en effet plus difficile d'attaquer frontalement des journalistes d'une chaîne nationale que de sanctionner des syndicalistes de la CGT représentants au CHSCT comme ils l'ont fait avant l'été: 6 blâmes et une mutation d'office. De très nombreux agents ont visionné le reportage et se

retrouvent dans les situations évoquées. Ils y ont retrouvé leur quotidien: suppressions de postes, harcèlement, mise au placard, menaces... Reste désormais à s'en servir pour que la direction du CHU de Toulouse ne puisse plus agir comme bon lui semble en sacrifiant la santé de ses agents au nom de la logique de rentabilité.

Puisque les menaces contre les représentantEs du personnel ayant participé au reportage ont déjà commencé, que le message soit bien clair: nous ne nous laisserons pas faire.

Correspondant

1-«Hôpital public, la loi du marché»: http://www.francetvinfo.fr/sante/hopital/video-hopital-public-la-loi-du-marche_2355953.html

GM&S Un repreneur autorisé à licencier plus de la moitié des salariés

Pas de surprise malgré les reports et les manœuvres de ces derniers mois. Le tribunal de commerce de Poitiers a accepté jeudi 7 septembre l'offre partielle de reprise de GM&S par l'entreprise GMD.

À la clé: 156 emplois supprimés sur les 276 actuellement en poste. Pour un euro, GMD achète machines, savoir-faire de salariés et commandes de PSA et Renault, tout en annonçant qu'il « ne prendra pas part au financement des mesures de reclassement et autres mesures d'accompagnement ».



PHOTO THÈQUE ROUGE/JMB

Responsabilité des donneurs d'ordres

Par leur lutte collective de plusieurs mois, n'hésitant pas à menacer de faire sauter l'usine, les GM&S ont réussi à empêcher la fermeture pure et simple de leur usine. Ils ont aussi posé clairement la responsabilité des donneurs d'ordres, PSA et Renault qui par la baisse continue de leurs commandes avait condamné l'usine de La Souterraine.

GM&S, entreprise sous-traitante, est devenue, grâce à la lutte, emblématique de l'externalisation des tâches et du recours massif à l'intérim mis en œuvre par ces deux firmes mondialisées. Un exemple qui souligne le fait qu'il est temps de traduire en revendications la reconnaissance du fait que les donneurs d'ordre sont les véritables patrons des entreprises sous-traitantes. En ce sens, la lutte des GM&S est en phase avec les enjeux les plus « modernes » du fonctionnement actuel du capitalisme, visant à démembrer les chaînes de production pour s'en prendre aux droits collectifs et aux contrats de travail.

Dans les jours qui ont précédé la décision du tribunal de commerce de Poitiers, les GM&S ont multiplié les actions devant les usines PSA de Poissy, Renault de Flins et PSA de Sept-Fons. L'intervention de la police devant l'usine PSA de Poissy a été particulièrement violente. Et dans tous les cas, des cordons de police ont empêché le blocage des accès aux usines.

Après l'annonce de cette reprise partielle, les salariés de GM&S ont déclaré, cité sur @gmsenlute: « Des actions vont reprendre de plus belle. Il ne s'agit pas d'un épilogue, mais d'un épisode. » Oui, il faut continuer et amplifier le soutien aux GM&S. Le contexte est certes rendu plus difficile par l'annonce même de ces suppressions d'emplois, mais il est aussi transformé par les mobilisations d'ensemble qui commencent contre les ordonnances Macron.

Jean-Claude Vessilier



Campagne 2015 contre la privatisation de l'aéroport de Toulouse

Orange et ADP (Aéroports de Paris)

L'État est le premier actionnaire d'Orange avec 23% des parts – détenues avec la Banque publique d'investissement (Bpifrance) –, valorisées à 5 milliards d'euros. Plusieurs grands groupes sont intéressés. Bolloré et Bouygues, notamment, lorgnent depuis longtemps sur l'opérateur historique.

Les aéroports de Toulouse, Lyon et Nice ont déjà été privatisés, ce pourrait être le tour des aéroports de Paris (Roissy, Orly et Le Bourget): les 50,63% détenus par l'État pourraient rapporter plus de 7 milliards d'euros. La vente en 2014 de l'aéroport toulousain à un groupe chinois s'est faite avec des modalités suspectes mais avec la caution du ministre des Finances de l'époque, un certain

Macron... Le gouvernement semble chercher un grand groupe français. Le nom de Vinci, déjà propriétaire de 8% d'ADP, est évoqué.

On ne peut pas exclure que d'autres projets soient dans les tuyaux, comme la vente d'une nouvelle partie du capital de Renault ou des cessions dans le secteur de l'armement. Et pourquoi pas des projets comme une privatisation partielle de La Poste, qui est actuellement contrôlée à 100% par des actionnaires publics, ou même de la SNCF?

Les arguments du gouvernement ne tiennent pas

Pour soutenir l'innovation, il existe déjà plusieurs instruments: crédit impôt recherche, BPI (Banque publique d'investissement). Les résultats ne sont pas au rendez-vous et le déficit

extérieur de l'industrie ne cesse de s'accroître. Distribuer de l'argent sans contrepartie aux entreprises ne sert à rien: ces privatisations ne visent qu'à élargir les champs d'action des grands groupes capitalistes et à compenser le manque à gagner pour le budget des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux riches (baisse de l'impôt sur les sociétés, rabaillage de l'impôt sur la fortune).

Dans la France de 2017, les entreprises à participation d'État ne sont certes en rien un idéal: le libéralisme a perverti leur gestion tant économique que sociale. Certaines fonctionnent depuis des années comme les autres entreprises capitalistes, à l'instar par exemple de Renault dont l'État détient toujours près de 20% du capital. Quant aux services publics où l'État reste

ultra-majoritaire, ils respectent de moins en moins les principes mêmes du service public (égalité d'accès des citoyens et de péréquation des tarifs). Avec la fermeture des lignes « secondaires » ou la multiplicité obscure des tarifs, comment dire par exemple que la SNCF répond toujours à l'obligation de péréquation des tarifs (visant à compenser les écarts entre territoires)? Il en est de même pour La Poste avec les fermetures de bureaux. Qui plus est, ces entreprises n'hésitent pas à multiplier les emplois précaires et à réprimer les syndicalistes combattifs. C'est l'inverse qu'il faut défendre: de véritables services publics, sans objectif de « rentabilité » ou de « productivité », sous contrôle des salariéEs et des usagerEs.
Henri Wilno

Les comités en action!

« LE GRAND SOIR »

Samedi 9 septembre, c'était la prérentrée sociale dans le 18^e arrondissement de Paris!

Le collectif pour les droits sociaux et les libertés qui réunit des militantEs de diverses organisations politiques, syndicales et associatives des 17^e et 18^e arrondissements de Paris a organisé, samedi 9 septembre, une fête de prérentrée sociale.

C'est dans une ambiance festive et combattive que le collectif pour les droits sociaux et les libertés - Paris 17/18 a choisi de mobiliser les habitantEs du nord de Paris contre les réformes en cours. La « fête des droits sociaux et des libertés » a ainsi réuni, samedi 9 septembre, plusieurs centaines de personnes dans le quartier Marcadet-Poissonniers.

Informez pour préparer les mobilisations

Plusieurs intervenants syndicaux - du Front social, de la CGT, du Syndicat de la magistrature, du CLAP, de Sud commerce et Sud travail - et une chercheuse en droit social, membre du GR-PACT, se sont succédé sur la scène du « Grand soir » pour informer les habitantEs des réformes engagées par le gouvernement pendant l'été pour casser le Code du travail et faire passer les mesures de l'état d'urgence dans le droit commun.

Des musicienNEs, non moins engagéEs - la chorale l'Ut en Chœur, le groupe de batucada Mulêketú, Louis Malapa & Co, DJ Monkey et l'Inconsolable - ont assuré l'animation de cette fête populaire pendant que les membres du collectif tenaient leur « point info » - avec trois avocats spécialisés en droit du travail pour répondre aux questions -, leur buvette, leur « photomacron » et leurs tables militantes pour accueillir les passantEs, échanger et annoncer les dates de mobilisation.

Cet événement est une première réussie pour le jeune collectif soutenu par les comités locaux d'Attac, du NPA, d'Ensemble, d'EÉLV et du PCF.

Marion NPA 17-18^e



Fête de l'Huma

DEMANDEZ LE PROGRAMME

les 15/16/17 septembre à la fête de l'Huma

AU STAND DU NPA, AVENUE OLGA-BANCIC

SAMEDI 15 H : présentation et dédicace par **Olivier Besancenot** de son livre *Que faire de 1917 ?*

SAMEDI 17 H : intervention de **Philippe Poutou**, porte-parole du NPA

DIMANCHE 14 H : présentation par **Sophie Wahnich** de la réédition des écrits de Daniel Bensaid sur la révolution d'Octobre (*Octobre 1917 : la révolution trahie*)

DIMANCHE 11 H : discussion sur l'après-ouragan Irma avec une camarade de retour des Antilles

VENDREDI ET SAMEDI SOIR :
 Soirée Marx, Engels, Lénine et Beyoncé !

Les Nôtres

Gabriel Lévy (1956-2017)



C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de Gabriel Lévy. Il a été enterré le 7 juillet dernier au cimetière de Munich. Il avait commencé à militer très jeune à la LCR au lycée Beauregard, à Nancy. Après son baccalauréat, il décide de s'installer à Munich où il poursuit des études de psychologie, tout en travaillant dans diverses entreprises de la ville. Parallèlement, il milite au GIM, puis au RSB (sections allemandes de la IV^e Internationale) durant une dizaine d'années.

Il participe ensuite à un groupe d'amitié judéo-palestinien. Il soutient également une association de Kabyles d'Algérie, le DKF. Il souhaitait avec eux voir le peuple amazigh ériger un État laïc, démocratique et socialiste en Algérie. Il contribue à la popularisation de la question kabyle au sein de la gauche allemande et à son introduction dans les débats du Bundestag, le Parlement fédéral allemand. Il était en outre très attaché au droit des Kurdes à leur autodétermination.

Outre la politique, il avait des centres d'intérêts variés : l'histoire, la musique classique, la littérature. Il s'adonnait également à la peinture. Adieu camarade, nous ne t'oublierons pas.

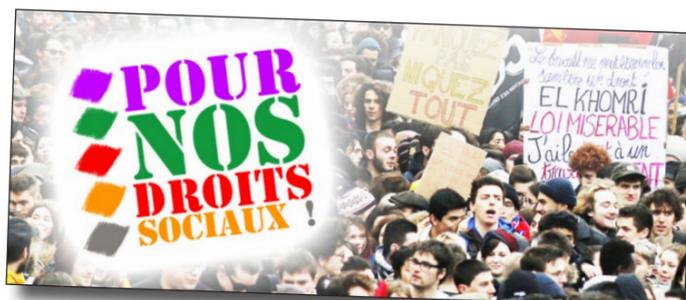
Ses frères, ses amiEs, ses camarades

« Pour nos droits sociaux »

Un pas vers la convergence des luttes contre les projets gouvernementaux

Le collectif « Pour nos droits sociaux » mis en place autour de l'appel du même nom, aujourd'hui signé par près de 5 000 militantEs, appelait samedi dernier à un meeting unitaire à la Bourse du travail de Paris, pour « empêcher la loi travail d'Emmanuel Macron et abroger la loi El Khomri ».

Ce n'est pas si souvent que se retrouvent à la même tribune, avec la Fondation Copernic, des animateurs de mouvements associatifs (DAL, Attac, MNCP, Les Effronté-e-s, Femmes égalité) des syndicalistes (Union syndicale Solidaires, CGT commerce et inspection du travail) des juristes (Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, une représentante du groupe « pour un autre Code du travail »), les Économistes atterrés, Frédéric Lordon et des représentants des partis politiques (NPA, PCF, PG, FI, EÉLV, Écologie sociale, Gérard Filoche, Ensemble! était excusé).



De l'importance d'avoir une stratégie de lutte efficace

Une partie des interventions devant les 350 participantEs ont détaillé les divers aspects des ordonnances, avec les logiques politiques qui

les sous-tendent. Tout le monde s'accorde pour dénoncer le lien organique de Macron avec sa classe, son absence de légitimité, et prendre la mesure de l'ampleur de l'attaque de La Régression en

Marche. L'ambiance est déterminée, chacunE étant conscient de l'importance d'avoir une stratégie de lutte efficace. TouTEs les intervenantEs se félicitent du cadre unitaire, de la volonté d'organiser la convergence des luttes, en n'oubliant pas de lier le combat pour les libertés (la manifestation du lendemain contre l'instauration d'un état d'urgence permanent étant mentionnée et rappelée plusieurs fois) à celui de l'opposition à la casse du droit du travail. L'unité est une volonté : l'idée que si l'on veut la véritable convergence des luttes, il faut mettre en place et développer des cadres larges unitaires, était omniprésente. Faisons tout ce que nous pouvons pour qu'elle trouve une traduction dans toutes les initiatives à venir!

Patrick Le Moal

Essai

Histoire du Goulag, Juliette Cadiot et Marc Elie

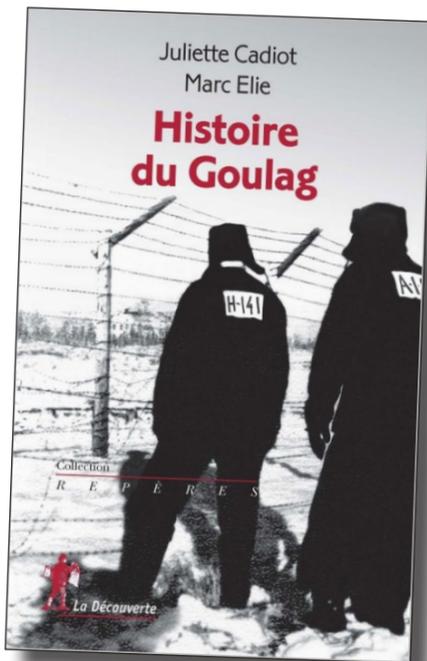
La Découverte, 2017, 10 euros

L'ouvrage de Juliette Cadiot et Marc Elie fournit en peu de pages une analyse relativement approfondie du Goulag dans ses diverses composantes.

Aux camps où des détenus sont astreints au travail forcé s'ajoutent les zones de relégation où les exilés sont contraints de résider et de travailler sous la surveillance de la police politique. Entre 1930 et 1952, au moins 18 millions de personnes ont purgé une peine de détention pénale. Avec les quelques 6 millions d'exilés et les prisonniers de guerre (suite à la Seconde Guerre mondiale), on dépasse les 28 millions. 1,6 million de détenus sont morts dans les camps et de l'ordre d'un million d'exilés ont péri durant le transport.

Divers régimes de travail

Les détenus des camps connaissent la situation la plus insupportable : pour une large part, ils travaillent et vivent dans des conditions qui, au mieux, infligent à leur santé des dommages irréversibles. Les rations alimentaires, déjà insuffisantes, sont réduites si la norme de travail n'est pas respectée et une partie en est détournée par l'administration des camps, les gardiens et les truands. Cadiot et Elie soulignent le lien indissoluble entre stalinisme, police politique et Goulag. Certes, il



poursuit une « tradition russe » (le tsarisme recourait au travail forcé et à l'exil en Sibérie) tandis que, dès décembre 1917, les bolcheviks (qui doivent faire face à la contre-révolution et à la guerre civile) créent une police politique

(la Tchèque) et en 1923 mettent en place le premier camp de travail des îles Solovki destinés aux opposants politiques et « criminels contre l'État ». À la fin des années 1920, le système se transforme et le Goulag devient l'instrument privilégié de la terreur stalinienne qui atteint son paroxysme en 1937-1938. Elle vise d'abord les opposants (réels ou supposés) ; parmi eux, les trotskistes en sont la cible privilégiée et largement voués à la mort.

Au-delà des « politiques »

Le champ de la répression s'élargit avec l'« éradication » des « koulaks » lors de la collectivisation des campagnes. Sont également envoyés au Goulag les marginaux, les « asociaux », les coupables d'« indiscipline dans le travail ». Les « éléments socialement suspects » sont aussi susceptibles d'être déportés ainsi que les délinquants de droit commun et,

parmi ces derniers, les membres de la pègre (qui jouissent d'une situation privilégiée dans les camps). La sortie du Goulag est largement arbitraire. Entre 20 et 40 % des effectifs sont libérés chaque année entre 1934 et 1953. Mais la libération ne signifie pas la liberté de quitter la zone de détention ou d'exil.

Un empire industriel

Le Goulag n'a pas pour seul logique la répression : il est à la fois un « instrument de terreur et d'expansion industrielle ». Il est fonctionnel au modèle de croissance économique stalinien, extensif et hyper-volontariste. À son apogée (le début des années 1950 avant la mort de Staline), détenus et exilés représentaient entre un cinquième et un quart de la main-d'œuvre industrielle.

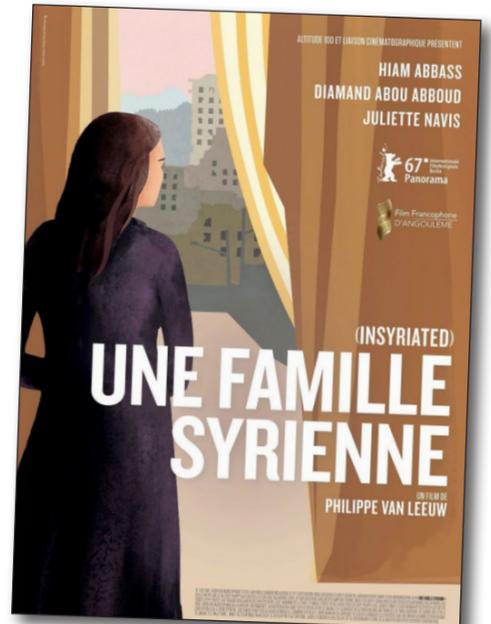
Intégrés dans l'économie soviétique, les camps en partagent les maux et notamment les gaspillages et le maquillage des indicateurs de résultat. En fait, l'empire industriel de la police politique coûte davantage à l'État qu'il n'apporte de bénéfices. Tant que Staline est vivant, il est impossible de le remettre en cause. Sa mort en 1953 marque un tournant. Le système se rétrécit progressivement et disparaît dans les années 1960 (ce qui ne signifiera pas la disparition de l'arbitraire policier – certes atténué au regard de la terreur stalinienne). Les auteurs ne cèdent pas à des raccourcis qui les amèneraient, par exemple, à soutenir qu'Octobre débouchait inéluctablement sur les camps. Pour ceux qui se refusent à assimiler stalinisme et socialisme, un bilan sans concession des camps est une nécessité.

Henri Wilno

Cinéma

Une famille syrienne de Philippe Van Leeuw

Avec Hiam Abbass, Diamand Bou Abboud, Juliette Navis. Sortie le 6 septembre 2017



Dans une ville de Syrie, une famille est cloîtrée dans un grand appartement bourgeois. Le père est absent. Des voisins ont été recueillis, un couple et un bébé. L'eau manque, l'électricité s'éteint périodiquement, les portables fonctionnent par intermittence. La mère de famille, Oum Yazan (Hiam Abbass), essaie de maintenir un semblant d'ordre dans la promiscuité de cette vie de reclus. Elle refuse qu'elle et ses enfants quittent l'appartement. Autour de l'immeuble, les snipers tirent, les obus explosent et des individus rôdent, frappent à la porte, essayant de s'introduire dans l'appartement. Ils y réussissent.

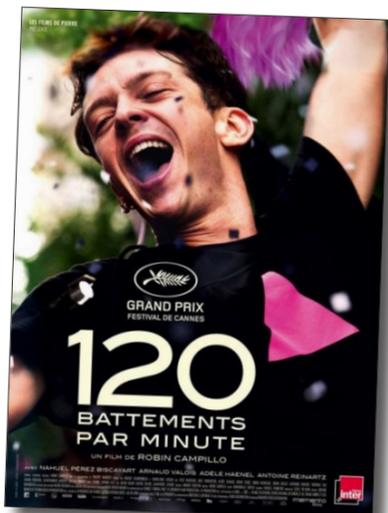
Qu'on ne s'attende pas à trouver dans ce film des éléments sur le contexte syrien. Le metteur en scène en a fait volontairement abstraction : il explique avoir voulu montrer la survie, les souffrances quotidiennes qui conduisent des Syriens à quitter leur pays. Ce choix est peut-être discutable mais, tel quel, le film est d'une grande force ; il aide à comprendre ce qu'est, pour les non-combattants, une guerre civile sans front véritable où le danger rôde de tous les côtés et où se pose un dilemme permanent : Rester ? Partir ? Mais pour aller où ?

Henri Wilno

Cinéma

120 battements par minute de Robin Campillo

Avec Nahuel Perez Biscayart, Arnaud Valois et Adèle Haenel. Sortie le mercredi 23 août



de préjugés homophobes, homosexuels, drogués ou prostitués constituent le cœur de cible du virus... Mais vivre c'est résister, et les militants d'Act Up-Paris dont on suit les pas, la colère, la vie, le deuil... ne se résignent pas. État (dirigé à l'époque par la Mitterrandie, dont le film rappelle de façon salutaire la responsabilité dans le scandale du sang contaminé) et laboratoires pharmaceutiques sont au centre d'un combat politique et collectif pour la survie, pour l'humanité. Rarement un film aura autant réussi à mêler la « petite histoire » à la grande, et l'intime

au politique. Jamais nous n'avons été plongés de façon aussi pertinente (et réaliste) dans les débats, voire le conflit, entre celles et ceux qui se battent et cherchent ensemble les meilleures réponses, entre la radicalité de la minorité et la pédagogie en direction du plus grand nombre. Auteur d'un film populaire, Robin Campillo ne s'interdit pourtant rien : ni les explications les plus pointues sur les thérapies d'alors et leurs limites (en particulier la terrible AZT) ni les scènes d'amour filmées avec beaucoup de pudeur...

Cet ensemble, illustré par une troupe de jeunes comédiens très talentueux et touchants, constitue sans nul doute la claque de cette rentrée. Un film d'urgence – signe

du désespoir de la maladie mais aussi de l'espoir et de la vie que donnent la lutte et la résistance – à voir et à faire voir.

Manu Bichindaritz

BD

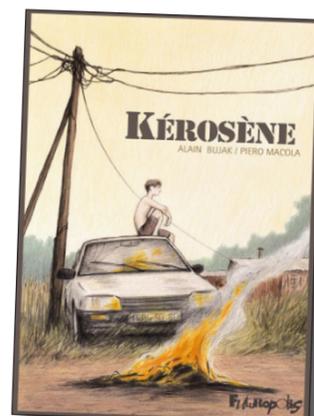
Kérosène d'Alain Bujak et Piero Macola

Éditions Futuropolis, 2017, 21 euros

Kérosène raconte le reportage de Piero Macola et Alain Bujak dans un camp de Manouches de Mont-de-Marsan, au bord d'une zone militaire. Le terrain a été vendu en douce à l'armée par la mairie et le déménagement est inévitable. Les auteurs relatent leur rencontre avec les habitants du camp, les discriminations et dangers qu'ils subissent. Ils racontent également pourquoi il est si difficile pour eux de changer de lieu, de coutumes et d'habitudes. Les photos d'Alain Bujak et les dessins de Piero Macola sont très beaux, et donnent une image des Manouches qui rompt notamment avec les préjugés sur leur hygiène de vie. On se laisse porter par le récit, on découvre des vies mais,

malheureusement, tant les personnages que les modes de vies sont souvent traités de façon trop rapide et superficielle.

Antoine Larrache



COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA librairie
★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris

Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h



La Brèche à la fête de l'Huma 2016... PHOTOTHÈQUE ROUGE / MILO

Retrouvez la librairie La Brèche à la fête de l'Huma...

Pourquoi la question des migrants est-elle particulièrement importante dans la vallée de la Roya ?

Les migrants sont à Vintimille, en Italie. Le contrôle aux frontières a été rétabli en mai 2015, pas la fermeture mais le contrôle, et il y a eu des PPA – des points de passages autorisés – des points qui font office de frontière, qui sont sur le territoire français, dans une bande de 20 km le long de la vraie frontière. Il y a une ligne frontalière avec des checkpoints, un à Fanghetto à la frontière italienne, donc les migrants passent puis ils sont en France.

Mais une fois qu'ils arrivent ici, ils sont bloqués dans la vallée, parce qu'à la gare de Breil c'est un PPA, donc c'est un contrôle systématique de police. Il y en a un à Breil, une autre à Sospel et donc ça fait plusieurs autres frontières : les gens se retrouvent sur le territoire national, bloqués, obligés de se cacher parce que sinon ils se font refouler en Italie, sans possibilité d'avoir accès à leur demande d'asile, ce qui est illégal alors que dans PPA il y a « autorisé ».

Donc les gens passent la frontière, arrivent ici, et soit ils partent clandestinement, et ils marchent, par la montagne, par machin, par leurs combines, ou soit une fois la frontière passée ils se déclarent comme c'est marqué dans les textes, pour faire une demande d'asile ou être pris en charge pour les mineurs. Et la difficulté est là : ça ne marche pas tout le temps.

Comment ça a démarré pour toi, l'aide aux migrants ? Toi tu es agriculteur, tu es ici, tu fais ta vie... Comment ça se construit ? Parce que l'acte de désobéissance, de résistance, de solidarité ce n'est pas si simple que cela...

Ca a démarré en prenant en stop des gens dans la vallée. Quand tu es à Vintimille tu as le panneau « France direction Menton » et « France direction La Roya ». Et la vallée c'est un peu complexe parce que si tu continues à monter tu arrives à Tende, et derrière c'est l'Italie. En fait pour sortir tu passes par Sospel, où il y a ce barrage de flics, et avant il n'y avait que celui-là et la vallée de la Roya n'était absolument pas surveillée à Fanghetto. Le barrage de Fanghetto a été mis depuis qu'on peut faire des demandes d'asile, pour empêcher que les gens arrivent chez moi et fassent une demande. Au printemps 2016, on a des migrants à Vintimille, plein, sur les rochers, etc., beaucoup de mineurs, et des morts, des gens qui crèvent en voulant passer la frontière. Il y a alors un mouvement de solidarité qui se crée avec l'association Roya citoyenne, dont je ne faisais pas partie au départ. Il y a une solidarité qui était née mais je me disais je ne peux pas héberger, je n'ai pas le temps et puis la situation n'est pas si critique que ça...

Jusqu'au jour où...

Jusqu'au jour où, à 2 heures du matin, tu tombes sur une famille avec des gamins en bas âge sur le bord de la route de la Roya, et là c'est clairement dangereux et tu commences à aider les gens... Tu commences à les amener à la gare de Breil, tu sais qu'ils se font arrêter en gare de Sospel, reconduire à Nice puis l'Italie, tu les vois remonter jusqu'à ce que ça passe et là tu te dis à quoi ça sert de leur faire prendre autant de risques, c'est une connerie... Et la frontière à quoi elle sert ? À les mettre en danger, une manière de faire payer les gens : tu veux rentrer en France, tu risques ta vie, ça se mérite. Un truc arriéré, quoi. Donc je dis c'est une connerie, je prends les plus faibles, moi j'étais pas dans l'aide aux gaillards de 25 ans qui arrivent à monter tout seul, je vais à Vintimille, je prends les femmes, les enfants, les familles et je les monte ici.

« On a des gens qui crèvent en voulant passer la frontière »

Entretien. Le 9 septembre dernier, notre camarade Philippe Poutou s'est rendu dans la vallée de la Roya, pour apporter son soutien aux militantEs de la solidarité avec les migrants. À cette occasion, il a rencontré **Cédric Herrou**, agriculteur de la vallée condamné cet été pour délit de solidarité.



Et je me suis fait choper à la mi-août [2016] en flagrant délit de passage aux frontières, j'ai fait 48 heures de garde à vue et les dernières questions du procureur et de la PAF c'est pourquoi mes actions ne sont pas encadrées par une association, pourquoi je n'avais pas un véhicule adapté au transport de personnes, clairement des conseils plutôt que des questions. Du coup, on a fait une collecte sur internet et on a acheté un véhicule 9 places encadré par une asso...

On commence à faire ça et on médiatise à fond. Il y a plein de potes qui ne savaient pas ce que je faisais. Je fais de l'escalade et avec les gens avec qui j'allais grimper on parle pas de ça. Et puis il y a un journaliste du *New York Times* qui vient et qui écrit un article qui fait la première page, et à partir de là ça a tout déclenché, il y a Valls qui s'en mêle, Ciotti, Estrosi, etc. L'article est sorti le 4 octobre [2016] et là l'enquête s'est déroulée. J'ai vu l'enquête, c'est hallucinant. Ils pensaient qu'ils y avaient des Italiens qui amenaient les migrants jusqu'à la frontière et nous qui les récupérons après pour ne pas qu'il y ait de passage direct de la frontière...

Et tu as continué ?

Oui, jusqu'à ce que je me fasse déborder chez moi. Trop de monde. Et du coup on prend l'initiative avec un collectif d'associations, Médecins du monde, Amnesty, la Cimade... d'ouvrir un squat dans une colonie de vacances désaffectée de la SNCF, qui était ouverte. On savait qu'on n'allait pas y passer l'hiver, mais c'était pour lancer une espèce d'alerte. Nos revendications c'est que les mineurs isolés soient pris en charge et que les adultes puissent faire des demandes d'asile. Rien de très anar... La préfecture refuse. Du coup quasiment tous les majeurs se barrent. On ouvre le lundi, et le jeudi les flics arrivent et il ne reste que les mineurs qui sont pris en charge. Mon procès, il part de là. Au début je crois que c'est uniquement pour



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / JMB

l'ouverture du squat mais je vois sur le chef d'inculpation « passage de frontière et aide au transit aux personnes en situation irrégulière ». Pour eux tous les gens qui étaient au squat c'est des gens que j'aurais fait passer... Et c'est pour cette histoire-là les quatre mois de sursis.

Tu n'es pas le seul à avoir été condamné. Le préfet l'a été aussi. Tu peux nous expliquer ?

En fait les flics font des faux en écritures publiques : pour reconduire les mineurs et les majeurs assez rapidement, surtout les mineurs, ils faut qu'ils arrivent à un PPA, là c'est en gare de Breil, c'est comme si c'était la frontière. Quand ils arrivent on leur signifie le refus d'entrée, ils font demi-tour et ils dégagent. C'est pareil à la gare de Menton-Garavan. Ce qu'ils font, c'est que quand ils les arrêtent sur la route ou ailleurs ils marquent « arrivé par train à la gare de Breil-sur-Roya » et ils peuvent « légalement » les dégager. Et il y a un accord officieux avec la police italienne qui cache ces « refus d'entrée », qui sont importants pour nous parce qu'ils nous servent à aller au tribunal administratif. On a réussi à faire condamner le préfet. On avait ramené les caméras, les téléphones, on avait briefé les gars avant en leur demandant de montrer le refus d'entrée par la vitre du bus qui

les ramenait en Italie, et c'est grâce à ça qu'on a eu la preuve du refus d'entrée. La police française demande à la police italienne d'enlever les preuves parce qu'ils savent qu'ils font des procédures irrégulières, des détournements de procédure, avec l'argent des contribuables !

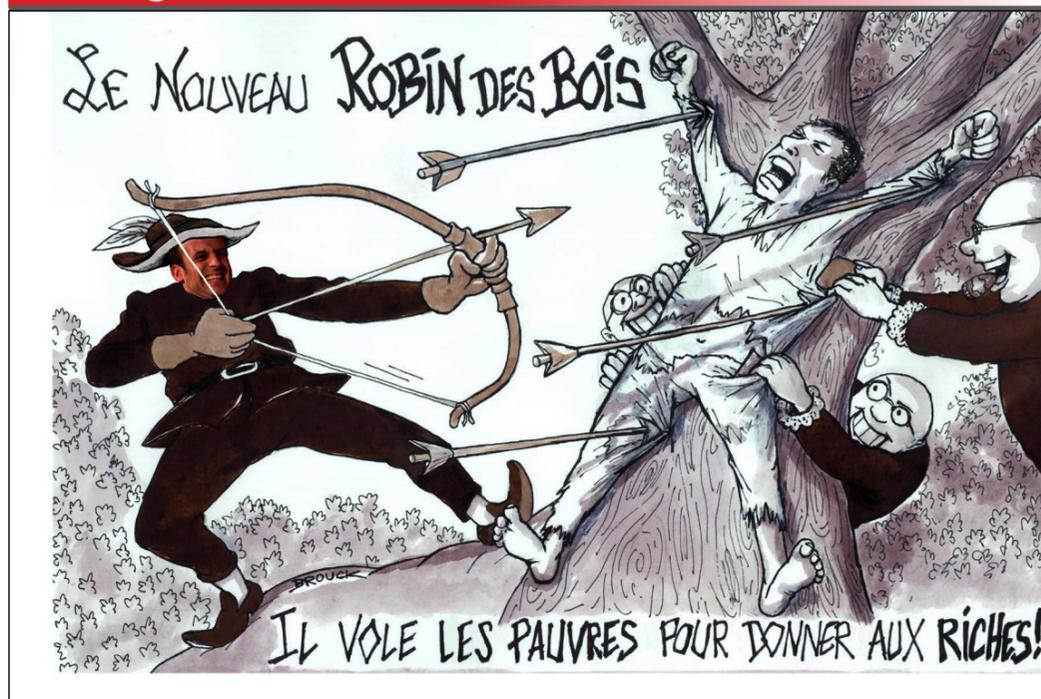
C'est quoi, la suite ?

Au départ je pensais vraiment que la lutte c'était d'aider les migrants mais au-delà de ça j'ai senti que ce qu'ils ne supportent pas, c'est que je me mêle de ça. Qui tu es pour demander un rendez-vous au préfet ? Reste à ta place ! Tu sens que pour eux la démocratie elle n'est que représentative. Tu votes pour quelqu'un, tu élis quelqu'un, qui te représente et tu n'as pas à te mêler de la politique. Ça m'a été reproché : « M. Herrou fait de la politique » ou « M. Herrou monopolise l'espace public et médiatique », ça, c'est Collomb qui a dit ça. Et alors ? On est en train de monter une asso, non pas une scission avec Roya citoyenne qui continuera à gérer tout ce qui est convois de demandeurs d'asile, mais une asso plus réactive sur le plan juridique, avec des statuts adéquats pour porter plainte contre le département, le préfet.

Ce qu'on veut faire aussi, c'est des parrainages avec d'autres associations des déplacements des personnes, avec un protocole validé par un juriste, en annonçant aux flics que telle ou telle personne va être accompagnée par un avocat pour aller à Marseille, Paris, Arles, Montpellier, etc. Et puis il y a l'idée de faire un truc fin octobre ou début novembre sur la question de la frontière. On s'est vu jeudi soir. Il y avait pas mal d'assos et c'est Attac qui va organiser ça au plan européen, y compris avec des gens connus politiquement, syndicalement, artistiquement, des écrivains, etc. histoire de dire qu'on n'est pas tout seul, qu'il y a pas que Cédric Herrou.

Propos recueillis par Philippe Poutou

L'image de la semaine



Vu ailleurs

OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE **MACRON DÉPÈCE LA GRÈCE POUR LES PATRONS**

FRANÇAIS. Emmanuel Macron était la semaine dernière en visite officielle en Grèce, accompagné de dizaines de patrons français. Dans la continuité de la précédente mandature, la diplomatie hexagonale met en scène l'amitié franco-grecque pour mieux favoriser l'implantation des multinationales tricolores dans le pays. (...) Emmanuel Macron a dénoncé une nouvelle fois la politique régressive de l'administration américaine sur le climat. Ironiquement, cependant, il était notamment accompagné en Grèce par Patrick Pouyanné, PDG de Total. L'entreprise pétrolière française veut développer l'extraction de gaz offshore dans la mer Ionienne, au large de l'île de Corfou. L'un des points à l'ordre du jour de cette visite officielle était la ratification par le Parlement grec d'un protocole d'accord autorisant cette prospection. (...)

L'autre grande opportunité pour les entreprises françaises en Grèce reste le vaste programme de privatisations promis par le pays à ses créanciers et à ses « partenaires » européens. Malgré des scandales à répétition, ce programme dont les bénéfices réels sont très contestés à une nouvelle fois été confirmé, il y a quelques semaines, par le Premier ministre Alexis Tsipras.

Le groupe de *BTP Vinci* – qui avait candidaté sans succès il y a quelques années à la reprise des aéroports régionaux grecs – lorgne désormais sur la concession de l'immense autoroute Egnatia, qui traverse tout le pays. *Suez*, dont le patron Jean-Louis Chaussade accompagnait lui aussi Emmanuel Macron, continue à convoiter le marché de l'eau de Thessalonique, et potentiellement d'autres. Quant à *Engie*, elle a fait acte de candidature pour reprendre via sa filiale *GRTgaz* l'entreprise publique de réseau gazier grecque, *DEGSA*, mais aurait été écartée du marché.

Au printemps dernier, *CMA-GMA*, l'un des leaders mondiaux du transport maritime, a été la première firme française à remporter un marché de privatisation en Grèce, celui du port de Thessalonique, en consortium avec des intérêts allemands, chinois et russes.

« Privatisations, gaz offshore : les multinationales françaises continuent à lorgner sur la Grèce », Olivier Petitjean, Observatoire des multinationales, 11 septembre 2017.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 28 € <input type="checkbox"/> 1 an 56 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 €	
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 22 € <input type="checkbox"/> 1 an 44 €		
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 50 € <input type="checkbox"/> 1 an 100 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 38 € <input type="checkbox"/> 1 an 76 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois 10 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@mpa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un **RIB** à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	Hebdo + Mensuel	Hebdo	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43222554755

Date : Signature obligatoire